



ONU
L'Algérienne
Leila Zerrougui
nommée nouvelle
chefe de la
mission de l'ONU
en RD Congo

P. 24

ALGÉRIE - RUSSIE
L'Algérie condamne
"avec force" l'attaque
terroriste de
Saint-Petersbourg,
en Russie selon le
porte-parole MAE

P. 24

ALGÉRIE - ETATS-UNIS
M. Hamel évoque
avec l'ambassadeur
américain
les moyens
de renforcer
la coopération
sécuritaire

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE
2 sociétés retenues
par l'ambassade
de France en Algérie
pour la délivrance
des visas Schengen
selon l'ambassadeur
de France en Algérie

P. 24

YENNAYER JOURNÉE CHÔMÉE ET PAYÉE

Le HCA salue la décision du Président Bouteflika

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a salué jeudi à Alger la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, consacrant la fête de l'an amazigh, Yennayer, journée chômée et payée dès le 12 janvier 2018, considérant qu'elle contribue à la consolidation de la cohésion nationale.

► LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. BEDOUJ :

« La décision du président de la République d'instituer le 12 janvier journée chômée et payée est une décision historique »

► LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. KAOUANE :

La décision du Président Bouteflika de consacrer Yennayer journée chômée et payée est un "acte historique"

P. 3



M. BEDOUJ :
Hauts Plateaux:
"aucune difficulté
financière" dans la mise
en œuvre des décisions
du président
de la République

P. 3

JUSTICE
Le Conseil
supérieur
de la magistrature
approuve
la nomination
de 103 magistrats

P. 3

SÛRETÉ NATIONALE
Le général-major
Hamel supervise une
sortie de promotion
de lieutenants
de police à l'Ecole
de Ain Benian

P. 4

BENGHABRIT :
L'ouverture
de certaines
cantines scolaires
retardée en raison
de la non installation
des assemblées
locales élues

P. 5

SANTÉ

VÉSICULE :
quand
se faire
opérer ?

P. 12-13

ENERGIE

Carburants :
Les nouveaux
prix à la pompe
applicables dès
janvier 2018
rendus publics
selon Autorité
de régulation
des hydrocarbures

P. 4

F   T BALL

COUPE D'ALGÉRIE
(32^{ES} DE FINALE) :

La JS Kabylie et
le MC Oran premiers
qualifiés aux
seizièmes de finale

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ

► **3 narcotrafiquants**
arrêtés à Bordj Bou
Arreridj et à Oran

► **Près de 7 quintaux**
de kif traité saisis
à Béchar

P. 5

NOUVEL AN

La journée du lundi 1^{er} janvier chômée et payée

La journée du lundi 1^{er} janvier 2018 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris

ceux payés à l'heure ou à la journée, à l'occasion du nouvel an, indique un communiqué de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative. Les personnels exerçant en travail posté sont, toutefois, tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source.



Horaire des prières

Vendredi 10-Samedi 11 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:20
Dohr	12:51
Asr	15:23
Maghreb	17:45
Isha	19:11

LE 4 JANVIER À L'AURASSI
Journée d'information
sur : «Loi de finances
pour 2018 et son impact
sur l'entreprise»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, jeudi 4 Janvier 2018 à partir de 08h30 à l'hôtel El Aurassi, (Alger), une journée d'information sur «La loi de finances pour 2018 et son impact sur l'entreprise». Cette journée, dont l'objectif vise à informer les opérateurs économiques sur les principales mesures et nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2018, sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
À MILA
Commémoration
du 37^e anniversaire
de la mort du colonel
Boussouf

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera le samedi 30 et dimanche 31 décembre à Mila, la cérémonie de commémoration du 37^e anniversaire de la mort du colonel Abdelhafid Boussouf.

INTERNET / ENSIBILISATION
Tlemcen: campagne de
sensibilisation sur les risques
du jeu "Baleine bleue"

Une campagne de sensibilisation sur les risques du jeu "Baleine bleue", organisée jeudi à la place "Emir Abdelkader" au centre-ville de Tlemcen, a suscité l'intérêt des enfants et de leurs parents.

Organisée par la direction de l'action sociale en collaboration avec des associations à caractère social, cette campagne vise à attirer l'attention des enfants et des adolescents sur les risques de ce jeu et d'utilisation d'internet en l'absence de parents, a déclaré le chef du bureau des associations à la direction de l'action sociale, Nabila Mohammadi. Cette initiative, qui coïncide avec les vacances scolaires, a permis de prodiguer des conseils aux enfants sur l'utilisation d'internet et des orientations aux parents sur le mode de contrôle intelligent des portables de leurs enfants.

LE 2 JANVIER AU MUSÉE
DU BARDO
Atelier de lecture
et quizz

Le musée public national du Bardo, organise mardi 2 janvier à 14h, un atelier de lecture pour enfants âgés de 9 à 15 ans et une séance de quizz pour enfants âgés de 10 à 15 ans. Les deux ateliers sont gratuits dans la limite des places disponibles.



Météo



	Max	Min
Alger	19°	09°
Oran	19°	10°
Annaba	17°	08°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	22°	09°

GALERIE
MOHAMED- RACIM
Exposition
«Algérie porte
de l'Afrique»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 31 décembre à la galerie Mohamed Racim, une exposition collective des artistes Hakim Bouchakor, Dokman Omar Idriss et Tahar Dahdouh intitulée «Algérie porte de l'Afrique».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:
17 morts et 33 blessés
en 24 heures selon
la Protection civile

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indique jeudi un bilan établi par la Protection civile.

La wilaya de Djelfa déplore le bilan le plus lourd avec 10 personnes décédées et 27 autres blessées, suite à une collision entre un bus de transportant de voyageurs et un camion de type semi-remorque, survenue dans la commune de de Ain Chouhada.

Une (1) autre personne a, en outre, perdu la vie dans la wilaya de Bejaïa, suite à une fuite de monoxyde de carbone émanant du chauffage défectueux de son domicile.

Par ailleurs et durant la même période, des soins de première urgence ont été prodigués à 39 personnes incommodées par l'inhalation de gaz carbonique, suite à la mauvaise utilisation d'appareils de chauffage dans plusieurs wilayas du pays.

SANTÉ
Oran: un programme
de formation accélérée
en oncologie au profit
de 30 médecins
généralistes

Un programme de formation accélérée en oncologie au profit de 30 médecins généralistes vient d'être lancé à Oran pour la prise en charge de personnes atteintes de cancer et leur suivi à domicile, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Au lieu d'aller à l'hôpital pour sa chimiothérapie et les soins, l'équipe de médecins formés en oncologie prendra le relais au domicile du patient et à sa demande, a indiqué le chef de service prévention à la DSP, Dr Youcef Boukhari, à l'APS en marge d'une rencontre clôturant le mois de sensibilisation sur le HIV, organisée au siège de la DSP.

AUJOURD'HUI AU CENTRE
CULTUREL BACHIR MENTOURI
Rencontre avec :
Djamila Mustapha Zeggai

Dans le cadre de son programme culturel intitulé «Echo des plumes théâtrales», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 30 décembre à partir de 14h au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (Alger-Centre), une rencontre avec Mme Djamila Mustapha Zeggai, critique et académicienne.

TIZI-OUZOU :
Journée de formation sur
la protection phytosanitaire

Une journée de formation sur la protection phytosanitaire au profit des contrôleurs techniques agricoles (CTA) a été organisée jeudi par la direction de wilaya de Tizi-Ouzou des services agricoles (DSA) sous le thème «veille et lutte contre les ennemis des cultures et contrôle phytosanitaire». Cette rencontre, abritée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisée en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, rentre dans le cadre de la mise à niveau de l'encadrement du secteur de l'agriculture et, notamment, des CTA qui interviennent sur le terrain au niveau des communes et qui sont en contact direct avec les agriculteurs, a expliqué le DSA, Laib Makhoul.

PARLEMENT

Bedoui : «La décision du président de la République d'instituer le 12 janvier journée chômée et payée est une décision historique»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a indiqué jeudi à Alger que la décision du président de la République d'instituer le 12 janvier journée chômée et payée à partir du 12 janvier 2018 "est une décision historique qui tend à consacrer les valeurs nationales".

M. Bedoui a déclaré à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) que "la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika de consacrer Yennayer (12 janvier) journée chômée et payée à partir du 12 janvier 2018, annoncée mercredi lors de la réunion du Conseil des ministres, est une décision



historique qui s'inscrit dans le cadre d'une vision éclairée visant à consacrer les valeurs nationales".

Cette décision qui intervient suite à la constitutionnalisation de Tamazight à travers la dernière révision constitutionnelle tend également à "conforter l'unité nationale", a-t-il souligné, affirmant que la langue amazighe "existe dans toutes les régions du pays".

Hauts Plateaux: "aucune difficulté financière" dans la mise en œuvre des décisions du président de la République

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi à Alger, que les décisions du président de la République, notamment celle relative à la réorganisation administrative dans les Hauts-Plateaux étaient "irréversibles et leur mise en œuvre ne souffre d'aucune difficulté financière ou autres entraves", notamment "celle de 2015 relative à la nouvelle organisation administrative des régions du sud et des Hauts-plateaux".

En réponse au député Hakim Berri lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, au sujet de la promotion de la daïra de Barika (Batna) en wilaya déléguée dans le cadre de la nouvelle organisation administrative, M. Bedoui a soutenu que "les décisions du président de la République sont irréversibles et leur mise en œuvre ne souffre d'aucune difficulté financière ou autres entraves", notamment "celle de 2015 relative à la nouvelle organisation administrative des régions du sud et des Hauts-plateaux".

"Cette décision est l'une des priorités d'un plan national de développement intégré", a-t-il dit, rappelant qu'il s'agit d'une nouvelle organisation administrative au Sud par la création de 10 wilayas déléguées puis vers les Hauts-plateaux comme deuxième étape en 2018, pour passer à l'avenir vers "un nouveau découpage en vertu duquel seront créées des wilayas à part entière parmi les wilayas déléguées".

"La décision politique relative à la promotion de certaines daïras des Hauts Plateaux en wilayas déléguées a été prise et les services du Ministère s'emploient à réunir toutes les conditions pour son exécution en 2018", a-t-il rassuré M. Bedoui, avant de démentir l'existence de "difficultés d'ordre financier entravant la mise en œuvre de ce processus qui sera à la hauteur des aspirations des

nombreux citoyens des régions telles que Barika, El Eulma, Afflou et Bous-sada".

Il a ajouté que le Gouvernement s'attelle à réunir toutes les conditions pour faire des wilayas déléguées du Sud des wilayas "fonctionnelles" à travers le soutien des services de l'Etat et de leurs prérogatives dans la mise en œuvre des programmes de développement, dans le but -a-t-il dit- de "garantir leur aptitude à répondre aux préoccupations de leurs populations, relancer le développement escompté et rapprocher l'administration et les pouvoirs publics du citoyen".

M. Bedoui a affirmé enfin que toutes les villes réunissant "les conditions d'un développement indépendant" bénéficieront de cette opération, notamment la daïra de Barika qui sera promue en wilaya déléguée.

M. Kaouane : La décision du Président Bouteflika de consacrer Yennayer journée chômée et payée est un "acte historique"

La décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de consacrer Yennayer, jour de l'an amazigh, une journée nationale chômée et payée est un "acte historique", a affirmé le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

"La décision de son Excellence, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de faire de Yennayer, jour de l'an amazigh, une journée nationale chômée et payée, est un acte historique", a indiqué M. Kaouane sur le site officiel du ministère de la Communication.

Il a ajouté que cette décision "consacre un élément important de notre identité après la constitutionnalisation de Tamazight comme langue

nationale et officielle et concourt au renforcement de notre identité nationale".

Le président de la République avait annoncé, mercredi dernier en Conseil des ministres, la décision de consacrer Yennayer journée chômée et payée.

Il avait enjoint au gouvernement de "ne ménager aucun effort pour la généralisation de l'enseignement et de l'usage de Tamazight, conformément à la lettre et à l'esprit de la Constitution".

Il avait également chargé le gouvernement d'accélérer la préparation du projet de loi organique portant création d'une Académie algérienne de la langue amazighe.

JUSTICE

Le Conseil supérieur de la magistrature approuve la nomination de 103 magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature a approuvé, lors de sa deuxième session ordinaire pour l'année 2017, tenue jeudi à Alger, la nomination de 103 magistrats, indique le Conseil dans un communiqué. "M. Tayeb Louh, ministre de la justice, garde des sceaux, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, a présidé ce jour 28 décembre 2017, la deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature pour l'année 2017, et ce pour étudier l'ordre du jour finalisé par le bureau permanent du conseil supérieur de la magistrature comportant notamment les questions liées à la carrière des magistrats dont la nomination, la mise en disposi-

bilité et étude des recours", note la même source. Abordant son ordre du jour, le Conseil a d'abord souligné "les avancées considérables et continues du secteur de la justice, source de fierté de la nation, et ce en exécution du programme de son excellence monsieur le Président de la République, Président du conseil supérieur de la magistrature, qui vise à consolider davantage les libertés individuelles et collectives, asseoir une justice proche du citoyen, simplifier les procédures et surtout protéger le magistrat contre toute forme de pression, le tout consacré par la Constitution de 2016". Concernant les recours introduits par les magistrats suite au dernier mouvement,

le Conseil supérieur de la magistrature "a approuvé le projet établi par le bureau permanent après étude approfondie des demandes des magistrats au cas par cas, en prenant en compte surtout les cas sociaux et de santé ainsi que le rapprochement familial", relève le communiqué, soulignant que le conseil a, par la suite, examiné d'autres points inhérents à la carrière des magistrats. A la fin des travaux, les membres du conseil "ont félicité l'ensemble des magistrats pour leur dévouement dans leur noble mission dans l'intérêt des justiciables et de la nation, tout en leur souhaitons la pleine réussite", conclut la même source.

YENNAYER JOURNÉE CHÔMÉE ET PAYÉE:

Le HCA salue la décision du Président Bouteflika

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a salué jeudi à Alger la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, consacrant la fête de l'an amazigh, Yennayer, journée chômée et payée dès le 12 janvier 2018, considérant qu'elle contribue à la consolidation de la cohésion nationale.

"Nous saluons cette mesure et nous rendons hommage au Président Abdelaziz Bouteflika pour sa décision annoncée mercredi en Conseil des ministres, à travers laquelle il réaffirme, encore une fois, qu'il est toujours au rendez-vous avec l'Histoire, porteur d'une vision d'avenir au service de la stabilité du pays et de l'unité nationale", a déclaré M. Assad à l'ouverture d'une cérémonie d'émission d'un timbre postal à l'effigie de l'écrivain algérien Mouloud Mammeri.

Il a, dans ce sens, considéré l'officialisation de Yennayer comme "un saut qualitatif pour la consolidation de la cohésion de la société algérienne" et "une motivation supplémentaire pour la poursuite des efforts dans le sens de la généralisation graduelle de la langue amazighe à travers l'ensemble du territoire national".

Rappelant que cette décision intervient une année après la constitutionnalisation de tamazight comme langue nationale et officielle, il a souligné que "pour la première fois depuis le recouvrement de l'indépendance nationale, Yennayer sera célébrée de manière officielle en Algérie", tout en se félicitant que le HCA soit "un des acteurs impliqués dans les festivités commémoratives de cette journée".

Le Secrétaire général du HCA a fait savoir, en outre, que les festivités de célébration de Yennayer débiteront le 6 janvier prochain à partir de la Vallée du M'Zab (Ghardaïa), se poursuivront à Oran et Annaba les 9 et 11 janvier et s'achèveront à Tougourt (Ouargla) le 19 du même mois.

D'autres cérémonies sont également prévues dans d'autres wilayas du pays, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Assad a indiqué que les efforts se poursuivent toujours en vue d'élaborer le projet de loi organique portant création d'une académie de la langue amazighe, conformément aux orientations données en ce sens par le président de la République.

A ce propos, le premier responsable du HCA a émis le vœu de voir cette future Académie "réunir toutes les compétences en relation avec la langue et la culture amazighes".

M. Assad a, par la même occasion, salué la coopération entretenue depuis une année entre son institution et le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, rappelant les différents projets concrétisés dans le sens de la promotion de la langue et de culture amazighes.

Il a également rappelé la concertation établie avec le ministère de l'Éducation nationale à l'effet de généraliser l'enseignement de tamazight à travers le territoire national. "L'Algérie s'est réconciliée avec son identité et son histoire à travers plusieurs étapes, la première étant la décision historique prise en 2002 par le Président Bouteflika consacrant le caractère national de la langue amazighe", a-t-il conclu.

CARBURANTS :

Les nouveaux prix à la pompe applicables dès janvier 2018 rendus publics selon Autorité de régulation des hydrocarbures

Les nouveaux prix à la pompe des carburants calculés en TTC (toutes taxes comprises), applicables à compter du 1er janvier 2018 (à 00h00) sur tout le territoire national, conformément aux réajustements introduits par la loi de finances 2018, ont été rendus publics jeudi par l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH) relevant du ministère de l'Énergie.

Le prix de l'essence normale passera à 38,95 DA/litre (contre 32,69 DA en 2017), celui de l'essence super à 41,97 DA/litre (contre 35,72 DA en 2017), et celui de l'essence sans plomb à 41,62 DA/litre (contre 35,33 DA), indique un communiqué de l'ARH.

Le prix du gas-oil passera à 23,06 DA/litre (contre 20,42 DA) tandis que le prix du GPL-c restera inchangé par rapport à 2017 (9 DA/litre), selon la même source.

Ce réajustement vient en application de l'article 33 de la LF 2018 et de la décision de l'ARH n 76 du 25 décembre 2017, précise le communiqué.

La méthodologie d'ajustement du prix du pétrole brut entrée-raffinerie, utilisée dans la détermination du prix de vente des produits pétroliers sur le marché national, est quand à elle définie par le décret exécutif n 08-289 du 20 septembre 2008.

Pour rappel, la loi de finances 2018 a introduit une augmentation de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants.

Cette hausse est de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

L'exposé des motifs du projet de cette loi avait expliqué que le réajustement des prix des carburants s'inscrivait dans le cadre d'une démarche globale et graduelle qui vise à rationaliser leur consommation, réduire leurs importations, augmenter les recettes fiscales, diminuer les subventions budgétaires, préserver l'environnement et endiguer le phénomène de la contrebande frontalière.

L'augmentation des prix des carburants en 2018 devrait générer des recettes supplémentaires de plus de 60 milliards DA.

HABITAT

Souk Ahras : opération d'attribution « avant fin juin 2018 » de 4.000 logements publics locatifs

Un total de 4.000 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "avant la fin du premier semestre de l'année 2018" dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Abbas Badaoui.

Une grande partie de ce quota qualifié "d'important" est réservé à l'éradication de l'habitat précaire, a précisé le même responsable qui s'exprimait en marge de sa visite d'inspection du chantier de réalisation de 1.500 logements de type location-vente, en présence du directeur régional de l'Agence d'amélioration et du développement du logement (AADL).

Un quota de logements publics locatifs, réalisés au chef lieu de wilaya, "sera attribué durant les tout prochains jours".

La priorité, a souligné le wali, sera accordée aux bénéficiaires des pré-affectations et aux familles résidant dans des habitations précaires, faisant savoir que cette action se poursuivra pour toucher les communes de Bir Bouhouche, d'Oum Ladhaim, de Mechrouha, de Taoura et de M'daourouch.

Il sera procédé, en janvier prochain, à la distribution d'un quota de 1.000 LPL sur les 4.000 unités qui seront attribuées avant la fin du mois de juin prochain dont 900 construites dans la commune de Sedrata, a indiqué M. Badaoui, avant de souligner que les listes des futurs bénéficiaires et les études de recours ont été établies.

Lors de sa visite de travail et d'inspection au projet de réalisation des 1.500 logements AADL1, confié à une entreprise de réalisation chinoise, le chef de l'exécutif local a insisté sur l'accélération du rythme de ce chantier et le parachèvement des travaux pour la réception, dans les délais impartis, de ce chantier.

Des instructions portant réservation de 100 logements de type Cnep-Immo au profit des premiers souscripteurs du programme AADL1, lancé en 2015, qui n'ont toujours pas pris possession de leurs habitations, ont été données par le wali qui a indiqué que les travaux de réalisation de la deuxième tranche du programme AADL1 seront entamés prochainement dans les villes de Souk Ahras, de Sedrata et de M'daourouch.

Le même responsable a également instruit les responsables de l'entreprise chinoise, concernée par la réalisation des deux quotas de 2.900 et 460 LPL au chef lieu de wilaya, à l'effet d'accélérer les travaux de ces chantiers et d'œuvrer et veiller à respecter les délais de réalisation.

SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Hamel supervise une sortie de promotion de lieutenants de police à l'Ecole de Ain Benian

Le Directeur général de Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a présidé, jeudi à l'Ecole de Ain Benian (Alger), la cérémonie de sortie la 1ère promotion de lieutenants de police, promu sur titre, constituée de 376 éléments dont 60 femmes.

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du martyr du devoir national "Hamdi Mohamed", a été marquée par la présence d'un nombre de membres du gouvernement et de représentants de la société civile.

A cette occasion, le directeur de l'Ecole, le contrôleur de police Abdelkader Cheraitia a indiqué que les éléments de cette promotion ont suivi une formation théorique et appliquée de qualité, d'une durée de 24 mois, au cours de laquelle ils ont acquis des connaissances et un savoir-faire, qui leur seront capitales pour relever les défis liés au métier de la police.

Cette promotion se veut "le couronnement de la politique de formation tracée par la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN), pour le développement de la ressource humaine, étant le socle de la promotion du niveau des performances de l'institution sécuritaire", a estimé le directeur de l'Ecole.

M. Cheraitia a rappelé, par ailleurs, l'importance de la coïncidence de la date de cette sortie avec celle de la fête de la police arabe qui est, a-t-il dit, "un événe-



ment important quant à la nécessité de renforcer les rangs et d'œuvrer à la promotion de l'action sécuritaire, en vue de faire face aux dangers et menaces qui guettent la région arabe, dont le crime organisé transfrontalier, sous toutes ses formes".

Soulignant que le général-major Hamel a toujours mis à profit les occasions et fora internationaux, territoriaux et régionaux pour rappeler l'importance de renforcer la coopération sécuritaire sur le double plan arabe et international, le contrôleur de police Cheraitia a indiqué que ces appels se sont traduits par des initiatives de coopération en matière de formation, d'instruction et d'échange d'informations et d'expériences entre les pays arabes.

Par ailleurs, il a exhorté les diplômés "à faire preuve de dévouement et de professionnalisme dans leur parcours professionnel en vue de fournir un service de sécurité

de qualité dans le cadre de l'application des lois de la République et le respect des droits de l'Homme au service de la patrie et du citoyen".

Après l'inspection de la promotion par le DGSN et la prestation de serment, des grades et des diplômes ont été remis aux majeurs de promotion des différentes écoles outre la passation de l'emblème nationale entre les promotions sortante et celle débutante.

Les promus ont exécuté des exhibitions d'arts martiaux et d'autodéfense ainsi que des démonstrations d'intervention pour la protection des citoyens qui ont reflété le niveau exceptionnel et la bonne formation qu'ils ont reçue.

Le martyr du devoir Hamdi Mohamed, au nom duquel a été baptisée cette promotion, est mort assassiné en compagnie de deux collègues lors d'une embuscade au quartier Garidi à Kouba (Alger) le 14 février 1993.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRANSPORT, ABDELGHANI ZAALANE, L'A ANNONCÉ, JEUDI :

La pénétrante reliant le port de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest réceptionnée en juin 2018

Le ministre des Travaux publics et du Transport, Abdelghani Zaalane, a annoncé, jeudi, à Mostaganem qu'une tranche de la pénétrante reliant le port de la ville à l'autoroute Est-Ouest au niveau de la wilaya de Relizane sera réceptionnée au mois de juin 2018.

"Nous avons pris l'engagement de réceptionner au mois de juin 2018 la partie concernant la wilaya de Mostaganem de la pénétrante reliant le port de la ville à l'autoroute Est-Ouest sur une longueur de 33 kilomètres", a déclaré le ministre en inspectant ce projet dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 75 pour cent.

Abdelghani Zaalane a appelé les entreprises réalisatrices à redoubler d'efforts pour accélérer



la cadence des travaux et renforcer les chantiers en moyens humains et matériels.

"Notre souci est de livrer chaque projet dans les délais impartis eu égard à ses impacts économiques et sociaux", a-t-il précisé.

La pénétrante devant relier le port commercial

de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur de Hamadna, dans la wilaya de Relizane sur une distance totale de 66 kms.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que les entreprises réalisatrices des projets relevant de son secteur commencent à percevoir leurs arriérées

financières.

Le reste de ces arriérées sera versé graduellement, a-t-il ajouté, rappelant que la décision de régler ces arriérées a été prise par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lors de l'avant dernier Conseil des ministres. Par ailleurs, Abdelghani Zaalane a inspecté le chantier de la trémie, en cours de réalisation près la gare routière du chef-lieu de wilaya. Le taux d'avancement des travaux a atteint les 55 PC et sera réceptionné en juin 2018.

Le ministre devra inspecter les projets d'extension de la piste d'atterrissage de l'aérodrome de Seyada, du tramway et visitera la station maritime du port commercial de Mostaganem.

PARLEMENT

Benghabrit : L'ouverture de certaines cantines scolaires retardée en raison de la non installation des assemblées locales élues

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a déclaré jeudi que l'ouverture de cantines scolaires au niveau de certains établissements primaires est retardée en raison de la non installation des nouvelles assemblées locales élues, rappelant que la gestion des écoles primaires relève des prérogatives des collectivités locales.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Benghabrit a précisé que le retard accusé pour l'ouverture de certaines cantines scolaires cette année est dû à "la non installation des nouvelles assemblées locales élues" et aux factures impayées des cantines scolaires de certaines communes, indiquant que "80% des élèves bénéficient de la restauration scolaire dans les écoles primaires".

A la question d'un député sur la nécessité de détacher la gestion financière des écoles primaires des APC, la ministre a rappelé que la gestion, la maintenance et l'équipement de ces établissements ainsi que le transport scolaire et la restauration "ont toujours relevé des prérogatives des



collectivités locales conformément à la législation en vigueur, rappelant que le code communal a été adopté en 2011 par le parlement".

Dans le cas où les ressources sont insuffisantes "les communes bénéficient d'aides et d'affectations de gestion de la part l'Etat, tel que stipulé dans la législation en vigueur", a ajouté la première responsable du secteur.

Dans ce cadre, la ministre a fait savoir que le décret exécutif relatif au statut de l'école primaire "n'a apporté aucun changement concernant la gestion financière des écoles primaires" mais a plutôt défini le champ d'action des ministères de l'Intérieur, de l'Education nationale et autres secteurs qui

interviennent dans le cadre de la solidarité nationale. Selon l'amendement prévu dans le statut, les affectations consacrées par l'Etat pour la gestion des cantines scolaires sont inscrites dans le budget de gestion du ministère en charge des collectivités locales, étant la partie en charge juridiquement, de la gestion des cantines scolaires à travers les APC.

Le statut stipule également la création d'un conseil de coordination et de concertation composé de membres de la commune, des services de l'éducation de la wilaya et du mouvement associatif qui aura pour principales missions de contribuer à la préparation de la rentrée scolaire et de soumettre des propositions sur les besoins financiers matériels de fonctionnement des écoles, y compris les cantines dans le cadre de la préparation du budget communal.

Concernant les marchés d'approvisionnement des cantines scolaires, Mme Benghabrit a souligné que cette question est soumise aux dispositions juridiques régissant les marchés publics, soulignant la nécessité de respecter le prix minimum du repas, sachant que le prix du repas est fixé en vertu d'un arrêté commun entre les ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Education nationale.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 3 narcotrafiquants arrêtés à Bordj Bou Arreridj et à Oran (MDN)

Deux (2) narcotrafiquants en possession de (9,2) kilogrammes de kif traité ont été interceptés, mercredi, à Bordj Bou Arreridj, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un autre narcotrafiquant a été arrêté à Oran par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a intercepté, le 27 décembre 2017 à Bordj Bou Arreridj/5 Région militaire, deux (2) narcotrafiquants en possession de (9,2) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Oran/2 RM, un narcotrafiquant en possession de (2,700) comprimés psychotropes", précise le communiqué.

D'autre part, "des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezzam/6 RM, quatorze (14) contrebandiers et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, une paire de jumelles, (04) groupes électrogènes et (04) marteaux piqueurs", alors qu'un autre détachement a saisi, à El Oued/4 RM, "(23) quintaux de tabac".

De même, "dix (10) immigrants clandestins ont été appréhendés à Tlemcen/2 RM", ajoute le MDN.

Près de sept quintaux de kif traité saisis à Béchar (MDN)

Une importante quantité de kif traité s'élevant à 6,73 quintaux a été saisie vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Beni Ouenif, dans la wilaya de Béchar, tandis que deux narcotrafiquants, en possession de trois kilogrammes de kif traité, ont été arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 29 décembre 2017 à Beni Ouenif, wilaya de Béchar (3ème Région militaire), une importante quantité de kif traité s'élevant à 6,73 quintaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Tlemcen (2ème Région militaire), deux (2) narcotrafiquants et saisi trois (3) kilogrammes de kif traité", précise le communiqué.

Dans le même cadre, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6ème Région militaire), douze (12) contrebandiers et saisi six (6) camions, deux (2) véhicules tout-terrain, 11,05 tonnes de denrées alimentaires et divers objets, tandis que 6.636 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra (4ème Région militaire)".

D'autre part, les unités des Gardes-frontières "ont déjoué, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf (5ème Région militaire), des tentatives de contrebande de plus de 13,262 litres de carburants, alors que douze (12) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar et Bordj Badji Mokhtar", ajoute le communiqué.

FÊTES/CÉLÉBRATION

L'institution du 12 janvier journée chômée et payée est le parachèvement Benghabrit : des mesures de constitutionnalisation de tamazight comme langue officielle

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a indiqué jeudi à Alger que, la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, annoncée mercredi, et portant institution du 12 janvier journée chômée, est "une mesure importante qui vient en parachèvement" de toutes les mesures prises dans le cadre de la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et officielle.

Dans une déclaration en marge de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Mme Benghabrit a indiqué que la décision du président de la République, lors du conseil des ministres, instituant le 12 janvier journée chômée et payée, est "une importante mesure qui intervient en para-

chèvement de toutes les mesures qui ont été prises pour l'officialisation de la langue amazighe", dans le cadre de la Constitution de février 2016.

Elle a ajouté que la décision de consacrer Yennayer, premier jour de l'an amazigh, journée chômée et payée et l'instruction donnée au gouvernement d'accélérer la création d'une académie algérienne de la langue amazighe confirment clairement "la position" et "la volonté politique du président de la République, et de l'Etat quant à la consécration de la langue amazighe comme patrimoine national et historique". La première responsable du secteur de l'Education a rappelé, à cette occasion, que durant l'année scolaire 2016/2017, plus de 27 000 établissements éducatifs, répartis à travers tout le ter-

ritoire national, ont célébré le nouvel an amazigh (12 janvier).

L'enseignement de tamazight est passé de 11 wilayas, en 2014, à 38 wilayas durant cette année, a encore rappelé la ministre. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, mercredi, sa décision de consacrer Yennayer journée chômée et payée dès le 12 janvier prochain.

Le chef de l'Etat a enjoint au gouvernement de "ne ménager aucun effort pour la généralisation de l'enseignement et de l'usage de tamazight, conformément à la lettre et à l'esprit de la Constitution" et chargé le gouvernement d'accélérer la préparation du projet de Loi organique portant création d'une Académie algérienne de la langue amazighe.

CÉRÉALES SUBVENTIONNÉES:

Les modalités de péréquation des frais de transport fixées

Les modalités de péréquation des frais de transport des céréales subventionnées sur le budget de l'Etat ont été déterminées par un décret exécutif publié au Journal officiel no 72.

Les céréales concernées par ce nouveau texte sont le blé dur et le blé tendre.

Ce décret exécutif a été élaboré en application de la Loi de finances 2017 qui note dans son article 99 qu'il est institué "un système de péréquation des frais de transport des céréales, dans le cadre de la régulation du marché des céréales subventionnées par le budget de l'Etat, destiné à l'uniformisation du prix de vente de ces produits stratégiques sur l'ensemble du territoire algérien".

La mise en œuvre de ce système est réalisée à travers un Compte de péréquation des frais de transport des céréales (CPFT) géré par l'Office algérien interprofessionnel

des céréales (OAIC). Alors que les recettes de ce compte se composent des dotations du budget de l'Etat, ses dépenses couvrent les frais de transport des céréales et les frais accessoires liés au transport de ces produits céréaliers subventionnés, qui seront calculés en fonction d'un barème qui sera fixé par un arrêté conjoint des ministres de l'agriculture, des finances, du commerce et des transports.

La dotation budgétaire, destinée au financement de cette péréquation et inscrite dans la loi de finances au profit du ministère de l'agriculture, est arrêtée sur la base d'un programme prévisionnel optimal de transport proposé par l'OAIC et validé par les ministres de l'agriculture et des finances.

Ce programme prévisionnel est établi selon trois critères: le recours au mode de transport le plus économique, la

réalisation du trajet le plus approprié et la complémentarité de la chaîne de transport.

Plus explicatif, le décret précise que les dépenses du compte de péréquation des frais de transport des céréales subventionnées prennent en charge les frais de transport et les frais accessoires (manutention) liés au transport des produits céréaliers subventionnés sur le budget de l'Etat, lors des mouvements de ces produits à partir de l'unité agricole de production ou du quai d'importation jusqu'au magasin de l'organisme stockeur, de la régulation inter-organisme ainsi que des transferts des organismes stockeurs vers les transformateurs.

Lorsque les transformateurs assurent l'enlèvement de ces produits par leurs propres moyens, les frais de transport leurs sont remboursés.

ENERGIE

Le complexe gazier Reggane/Nord (Adrar) : Important pôle industriel et un acquis pour l'économie nationale



Le nouveau complexe gazier Reggane/Nord, dans la wilaya d'Adrar, un des premiers projets gaziers développés dans le Sud-ouest du pays, constitue un important pôle industriel et un acquis pour l'économie nationale en matière de produits énergétiques et leur exportation.

Situé à 120 km Sud d'Adrar, ce complexe, mis en exploitation par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lors de sa récente visite dans la région, est le fruit d'un partenariat algérien-étranger, entre le groupe Sonatrach et les partenaires Repsol (Espagne), RWE-DEA (Allemagne) et Edison (Italie).

Cette nouvelle installation énergétique, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2012 par la compagnie Petrofac, offre une production de huit (8) millions m3/jour de gaz et 148 barils/jour de condensat, sachant que la période du plateau de production est de douze (12) années, avec une moyenne de production de plus de 2 milliards de m3/an.

Reggane/Nord, dont le montant d'investissement et de développement s'est établi à près de trois (3) milliards de dollars, assure sa production à travers l'exploitation de dix (10) puits gaziers sur les 104 que compte le champ gazier de Reggane.

Les réserves du champ gazier de Reggane, englobant les gisements de Reggane/Nord, Kahlouche, Kahlouche Sud, Sali, Tiouliline et Azerafil Sud-est, sont estimées à plus de 88 milliards m3, dont 55 milliards m3 récupérables.

Le contrat de réalisation de ce complexe porte sur la réalisation d'un réseau de transport du gaz, d'un centre de traitement et d'une ligne d'expédition de gaz vers Hassi-R'mel longue de 74 km.

L'inauguration de cette installation énergétique aura un impact positif sur la dynamique de développement dans la région à la faveur de sa contribution à la résorption du chômage par la création de nouveaux emplois, à la satisfaction de la population de la région, et de son soutien aux différents corps de métiers et des prestations logistiques nécessaires à ce type d'installations.

Reggane/Nord constitue également le fruit des efforts louables de l'Etat portant diversification de l'économie nationale et le développement des capacités industrielles, dont l'énergie en demeure la locomotive.

Il est à relever que la région dans le Sud-ouest du pays renferme d'importantes réserves gazières qui sont toutefois peu explorées jusqu'ici, alors que les grands gisements connus et exploités sont ceux situés dans le flanc Sud-est du pays.

IMPORTATIONS

La durée de validité du registre du commerce fixée à 2 ans renouvelable (J.O)

La durée de validité des extraits du registre du commerce délivrés pour l'exercice de certaines activités, notamment l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état a été fixée à deux ans renouvelable, en vertu d'un arrêté ministériel publié dans le journal officiel n° 72.

Signé le 2 novembre 2017 par le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, ce texte stipule que "la durée de validité des extraits du registre du commerce, délivrés aux assujettis en vue de l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux (2) années renouvelable".

A l'expiration de cette durée de validité, note l'arrêté ministériel, "le registre du commerce devient sans effet, et la société commerciale concernée, doit demander sa radiation dans le cas où elle exerce uniquement l'activité de l'importation pour la revente en l'état".

Toutefois, précise le document, "la société doit procéder à la modification de son registre du commerce en supprimant l'activité concernée, dans le cas où elle exerce plusieurs activités".

A défaut, la radiation du registre du commerce est demandée par les services de contrôle habilités".

Par ailleurs, au cas où la société commerciale souhaite renouveler son registre du commerce pour l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente, "elle dispose, avant l'expiration de sa durée de validité, d'un délai de quinze (15) jours pour procéder à son renou-



vellement", explique ce texte législatif. Le même texte souligne, néanmoins, que "les opérations d'importation réalisées pour propre compte, par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation, dans la limite de ses propres besoins, ne sont pas soumises aux dispositions de cet arrêté".

Il indique, en outre, que la durée de validité du registre du commerce, est portée sur l'extrait du registre du commerce, dans un emplacement réservé à cet effet.

A cet effet, les sociétés commerciales déjà inscrites au registre du

commerce pour l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, disposent d'un délai de six (6) mois, à compter de la date de publication au Journal officiel de cet arrêté, pour se conformer à ses dispositions.

Passé ce délai, "les extraits du registre du commerce non conformes, deviennent sans effet", avise le document.

En outre, "la radiation du registre du commerce des sociétés commerciales concernées, est demandée par les services de contrôle habilités", note le document.

FINANCES

Hausse des recettes fiscales pétrolières sur les 8 premiers mois

Les recettes de la fiscalité pétrolière effectivement réalisées sur les 8 premiers mois de 2017 ont enregistré une hausse de près de 21% par rapport à la même période de 2016, tandis que le déficit du Trésor a reculé de près de 41%, a appris l'APS auprès du ministère des Finances.

Entre janvier et fin août 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1.415,1 milliards de dinars (mds DA) contre 1.171,6 mds DA sur la même période de 2016.

Cette hausse intervient dans le sillage de l'augmentation des cours pétroliers, sachant que la Loi de finances 2017 (LF2017) a été élaborée sur la base d'un prix référentiel de baril de pétrole à 50 dollars alors que son prix moyen sur les marchés mondiaux s'est établi à 51,7 dollars contre 43,5 dollars sur la même période de 2016.

Pour rappel, la LF 2017 a

tablé sur une fiscalité pétrolière de 2.200 mds DA sur toute l'année en cours.

Ainsi, le taux de réalisation jusqu'à fin août a été de 64,32%.

Quant aux ressources ordinaires, elles ont enregistré une hausse de l'ordre de 22% en se chiffrant à 2.966,95 mds DA jusqu'à fin août 2017 contre 2.434,4 mds DA sur les 8 premiers mois de 2016.

Dans le détail, les ressources ordinaires effectivement enregistrées sont composées de recettes fiscales ordinaires de 1.801,92 mds DA sur les 8 premiers mois 2017 (contre 1.683,52 mds DA sur la même période de 2016), de recettes ordinaires de 180,95 mds DA (contre 103,32 mds DA), des recettes d'ordres, dons et legs de 27 millions de DA (contre 24 millions de DA) et de recettes exceptionnelles de 984,05 mds DA (contre 647,53 mds DA).

Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 4.382,05 mds DA entre janvier et fin août 2017 contre 3.606 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de 21,52%.

La LF 2017 a prévu des recettes budgétaires annuelles de 5.635,5 mds DA.

Le taux de réalisation a été donc de près de 78% sur les 8 premiers mois.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et fin août 2017, il est constaté une légère hausse de l'ordre de 1,2% par rapport à la même période de 2016.

En effet, elles se sont établies à 5.127,76 mds DA contre 5.066,82 mds DA: Les dépenses d'équipement ont diminué à 1.845,1 mds DA (contre 1.885,15 mds DA) alors que les

dépenses de fonctionnement ont grimpé à 3.282,65 mds DA (contre 3.181,66 mds DA).

La LF 2017 a prévu des dépenses budgétaires de 6.883,2 mds DA (dépenses de fonctionnement de 4.591,8 mds DA et dépenses d'équipement de 2.291,3 mds DA).

Le taux de réalisation a ainsi été de 74,5 % jusqu'à fin août 2017.

Pour ce qui est du solde du Trésor public, son déficit a fortement diminué sur les 8 premiers mois de l'année en cours comparativement à la même période de l'année précédente.

Son déficit s'est ainsi établi à 917,85 mds DA contre un déficit 1.552,56 mds DA sur la même période de 2016, en baisse de 40,88%.

La LF 2017 a prévu un déficit du Trésor public de 1.297 mds DA sur l'année en cours

MARCHÉS

La Bourse de Tokyo termine en net repli



La Bourse de Tokyo a fini jeudi sur un recul relativement marqué, sur fond d'une appréciation du yen par rapport au dollar, un mouvement des changes peu favorable aux exportations des entreprises nipponnes.

Au terme d'une séance caractérisée par un faible volume d'échanges à l'approche du Nouvel An, l'indice vedette Nikkei a abandonné 0,56% à 22.783,98 points (-127,23 points), tandis que l'indice élargi Topix a

perdu 0,59% à 1.819,03 points (-10,76 points).

Le yen, qui était quasi stable par rapport au dollar depuis plusieurs séances, s'est sensiblement apprécié jeudi face au billet vert, à 112,80 yens pour un dollar contre 113,19 yens mercredi à la clôture du marché tokyoite.

Le yen a en revanche légèrement baissé face à l'euro, qui valait 134,56 yens jeudi, contre 134,49 yens mercredi.

APS

ARTISANAT / COMMERCIALISATION

L'activité artisanale à Chlef otage du problème de commercialisation

Le problème de commercialisation et de promotion des produits des artisans de la wilaya de Chlef constitue actuellement une entrave majeure à l'activité artisanale dans toute la région, ont déploré nombre d'artisans rencontrés par l'APS en marge de la foire artisanale, abritée du 23 au 28 du mois courant par le restaurant universitaire du centre ville de Chlef.

Des artisans, qui ont exprimé le vœu d'être partie prenante dans la promotion du secteur touristique en tant qu'alternative économique génératrice de richesses, se sont dits limités dans leur action en raison du déficit criard en matière de locaux permanents et d'ateliers qui constituent, pour eux, "une entrave" à la poursuite et au développement de divers métiers artisanaux réputés dans la région.

La présidente de l'association culturelle Ahlam du patrimoine local, Kheira Barbari, va dans le même sens assurant que de nombreux artisans, membres de son association, ont décidé de changer d'activité, "faute de promotion et de commercialisation de leurs produits".

Lui emboitant le pas, Ibtissam, une artisane présente sur place spécialisée dans la confection de gâteaux traditionnels, a affirmé avoir "renoncé" à sa carte d'artisan, vu l'absence de moyens lui permettant de régler ses cotisations annuelles, à cause de la faiblesse de ses revenus.

Pour cette artisane activant dans la confection de gâteaux traditionnels depuis quatre (4) années, "l'absence de marchés et de locaux commerciaux propres aux artisans constitue un véritable problème", à cela s'ajoute "l'absence, chez les artisans, d'une culture permettant la promotion de leurs réalisations et produits, à l'opposé de ce qui a cours dans d'autres wilayas du pays", a-t-elle estimé.

"Les facteurs publicité et marketing contraignent énormément la vente de nos produits", a admis, pour sa part, Mohamed Neguaz, artisan potier et céramiste de son état, qui a exprimé son souhait pour la création d'une salle d'exposition propre aux artisans et susceptible de les aider à la relance et à l'extension de leurs activités, a-t-il ajouté, appelant, à une coordination entre la commune et les dispositifs de soutien à l'emploi en vue d'aplanir les contraintes administratives et la distribution des locaux commerciaux à des bénéficiaires méritants, a-t-il insisté.

"Nos services ont toujours euvré pour la promotion des produits des artisans à travers différents salons locaux, régionaux et nationaux", a souligné, à ce propos, Mohamed Lakhdari, directeur de la Chambre



d'artisanat et des métiers (CAM) de Chlef. Il a fait part, à cet effet, de la distribution, dernièrement, de 10 locaux et de cinq (5) ateliers au niveau de la maison de l'artisanat de la cité Ben Souana, outre la restitution de quatre (4) autres locaux à la maison de l'artisanat de Chettia, dont les propriétaires se sont désistés et qui seront prochainement réattribués.

Un participant à cette foire artisanale, Ahmed Kassal, un artisan d'art venu de Turquie et installé à Chlef depuis plusieurs années, où il active comme artisan de façon légale, s'est dit "parfaitement intégré" dans cette activité professionnelle, contrairement à ses confrères, précisant à l'APS qu'il n'existe pour lui aucun problème en matière de commercialisation et de promotion de ses produits.

"Le problème ne se pose pas pour moi, car je pratique la vente en ligne et je fais la promotion de mes produits via la Toile, notamment par le biais des réseaux sociaux", a-t-il assuré à l'APS.

Le commerce en ligne et la formation : un impératif pour les artisans

Pour Mohamed Fellague, professeur en administration des affaires à l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef, "le commerce en ligne est devenu un impératif pour les entreprises économiques, en général, et pour les artisans de façon particulière", appelant ces derniers à créer leur propre compte sur les réseaux sociaux "afin de se rapprocher des citoyens, et de faire auprès d'eux la promotion de leurs produits, d'autant plus qu'il a été recensé plus de

48 millions de puces (en communication) en Algérie", a-t-il fait savoir.

Il a relevé, à cet effet, l'importance des sessions de formation assurées par la CAM qui devraient, selon lui, être axées sur l'ancrage d'une culture de la vente en ligne chez les artisans, d'autant plus, a-t-il dit, que "le monde d'aujourd'hui est celui du numérique et complètement tourné vers les technologies en ligne." Concernant le rôle des dispositifs de soutien à l'emploi dans l'accompagnement des artisans et la promotion de leurs produits, le directeur local de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Mourad Kerrouch, a fait part de la création d'un réseau des bénéficiaires de ce dispositif, dans un objectif d'échange d'expériences et de réalisation de projets communs, avec la commercialisation des produits des promoteurs de micro-entreprises, dont les artisans, a-t-il souligné.

A noter que l'annexe ANGEM de Chlef a organisé récemment une rencontre de sensibilisation au profit d'une trentaine de promoteurs de projets, dont des artisans, afin de les informer du rôle dévolu à ce réseau en ligne dans l'instauration de relations commerciales, susceptibles d'aider à la commercialisation des produits et leur promotion, a ajouté M. Kerrouch, signalant, en outre, que l'ANGEM a consacré toute une page gratuite, sur son site électronique, pour la publicité en ligne des produits de promoteurs relevant de ce dispositif. Une quarantaine d'artisans locaux ont pris part à cette foire artisanale visant à donner un nouveau souffle au secteur dans la wilaya.

MÉTAUX

Hausse des cours mondiaux du cuivre, nickel et aluminium en 2017

Le cuivre, le nickel et l'aluminium ont grimpé en 2017, soutenus par l'appétit toujours vorace de l'industrie chinoise, obligée d'importer davantage en raison de mesures anti-pollution qui brident la production locale. Sur le London Metal Exchange (LME), le cuivre a gagné 31%, l'aluminium plus de 35% et le nickel 20%. Le plomb (+28%) et le zinc (+30%) ont suivi la tendance tandis que seul l'étain a cédé 6,5% sur l'année. "Les efforts anti-pollution de la Chine ont profité à tous les métaux cette année, avec la fermeture de plusieurs fonderies et raffineries", a confirmé Liz Grant, du bureau de vente du courtier Sueden. Les autorités chinoises tentent d'enrayer la pollution, qui grimpe dans les villes durant l'hiver en raison du chauffage des foyers, en réduisant l'activité industrielle. Dernière fermeture en date, Jiangxi Copper, première fonderie de Chine, a dû arrêter son activité fin décembre, a rapporté l'agence Bloomberg. Cependant, certains acteurs du marché relativisent ces hausses de cours, d'autant plus que les prix se sont emballés fin décembre, alors que de nombreux acteurs étaient loin du marché et que les volumes étaient faibles.

Les analystes de Goldman Sachs prévoient certes que la production chinoise d'aluminium soit réduite de 3,5 millions de tonnes sur l'année dans certaines régions, mais notent que ce "phénomène sera contrecaréné par une augmentation de 5 millions de tonnes dans des régions où la pollution est moindre".

"Nous nous attendons à ce que les prix reculent dans les prochains mois, quand les baisses de production n'atteindront pas les niveaux attendus par les marchés", ont ajouté des analystes.

Le prix du cuivre pourrait en revanche profiter de perturbations de l'offre dans les mines à travers le monde. 40 contrats doivent être renouvelés ou renégociés entre décembre 2017 et fin 2018, ce qui pourrait potentiellement affecter 7,8 millions de tonnes, ou 40% de la production mondiale, avaient indiqué des analystes. Déjà, en 2017, les prix avaient grimpé en flèche au premier trimestre, alors que les mineurs d'Escondida, au Chili, avaient cessé leur activité dans la plus grande mine de métal rouge du monde. Ils avaient obtenu un renouvellement de leur accord collectif de 18 mois. Le nickel, et le cuivre dans une moindre mesure, ont par ailleurs profité des perspectives de croissance du secteur des véhicules électriques. "Le marché mondial des véhicules électriques a atteint un nouveau record de ventes en novembre, que nous avons calculé à partir de données nationales. Cette hausse s'explique par un bond des ventes en Chine, qui laisse présager d'une année se finissant en beauté", ont commenté des analystes.

Les marchés ont par ailleurs noté début décembre la confiance de Glencore, qui prévoit d'augmenter la production de cuivre de 25% d'ici 2020 et de 23% pour le nickel, des métaux utilisés pour la production de véhicules électriques, que le géant des matières premières considère comme un des axes de croissance. "Il va cependant falloir faire attention en 2018, car le marché reste très dépendant de la Chine, où les subventions gouvernementales risquent d'être réduites", ont toutefois prévenu des analystes. "Un mouvement à la hausse à cause des véhicules électriques est prématuré", a pour sa part jugé Liz Grant, qui estime que ce secteur ne peut qu'affecter les prix de métaux aux marchés plus restreints, comme le lithium et le cobalt.

Les analystes de Natixis prévoient de leur côté qu'en 2030, la demande de cuivre liée aux véhicules électriques représentera entre 745.000 tonnes et 2,47 millions de tonnes, à comparer à une production annuelle de 23,5 millions de tonnes en 2016. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois terminait l'année en s'échangeant à 7.259,50 dollars à 09H10 GMT, ayant repoussé son plus haut depuis janvier 2014 le 28 décembre, à 7.312,50 dollars. L'aluminium valait 2.275 dollars la tonne, ayant également atteint jeudi un nouveau plus haut, depuis mars 2012, à 2.284,75 dollars. Le plomb valait 2.520,50 dollars la tonne, proche de son plus haut depuis juillet 2011 atteint en octobre à 2.620,50 dollars. L'étain valait 19.750 dollars la tonne. Le nickel valait 12.330 dollars la tonne, après avoir atteint 13.030 dollars la tonne début novembre, à son plus haut depuis juillet 2015. Le zinc valait 3.295 dollars la tonne, proche de son plus haut niveau en dix ans atteint en novembre à 3.326 dollars.

APS

CRÉDITS BANQUES

Les crédits à l'économie devraient croître de plus de 10% en 2017

Les crédits bancaires accordés à l'économie devraient enregistrer une croissance annuelle supérieure à 10% en 2017 après une croissance de 7% affichée au 1er semestre, a indiqué à l'APS le président de l'ABEF, M. Boualem Djebbar.

Ces crédits avaient progressé de 15,3% en 2016 et de 16,6% en 2015, selon la Banque d'Algérie.

M. Djebbar a souligné que l'entrée en vigueur du financement non conventionnel, à la fin 2017, permettra d'injecter de la liquidité pour les programmes d'équipement ce qui améliorera par conséquent la liquidité bancaire et permettra le maintien de la croissance des crédits à l'économie.

Il a rappelé que 75% des crédits bancaires accordés à l'économie sont des crédits à long/moyen terme destinés à

financer les investissements. En dépit de la diminution des ressources des banques, en raison des déficits des paiements extérieurs, les crédits à l'économie ont poursuivi leur progression au 1er semestre 2017 au rythme de 7% contre 6,4% au 1er semestre de 2016 et 2,2 % au second.

Ce rythme d'expansion des crédits, en contexte de diminution des ressources des banques, a nécessité le recours de plusieurs banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie au cours du second semestre de 2017.

La part des crédits accordés au secteur public est passée de près de 50% à fin 2016 à 49,2% à fin juin 2017.

La part des crédits accordés au secteur privé est quant à elle passée de 50% à 50,78% dont 7,04% aux ménages.

À la fin 2016, l'encours des crédits bancaires avait atteint 8.000 milliards de DA.

CENTRE-VILLE DE MÉDÉA: Un plan d'aménagement urbain prochainement mis en exécution

L'opération d'exécution du plan d'aménagement urbain du centre ville de la commune de Médéa sera lancé prochainement en vue de redonner à l'ancienne capitale du Titteri son lustre d'antan, a-t-on appris jeudi du P/APC de Médéa.

Fruit d'une large concertation avec le mouvement associatif local, ce plan d'aménagement urbain tend à assurer une meilleure optimisation des espaces publics laissés à l'abandon et garantir davantage de confort aux 140.000 résidents que compte la commune, notamment dans les endroits les plus fréquentés du centre-ville, a indiqué Ahmed Ykhlef.

Le premier volet de ce plan consiste, a-t-il estimé, au réaménagement du boulevard de l'ALN qui traverse la ville d'est en ouest, avec le traitement des places publiques et espaces verts qui longent cette artère, de manière à offrir à la ville une image attrayante et à rendre plus agréable les déplacements des piétons, a-t-il expliqué.

En sus de la réfection des espaces réservés aux piétons, des actions seront menées au niveau des trois principales places, disséminées le long de ce boulevard emprunté, chaque jour, par des milliers de personnes, a indiqué le P/APC, précisant que les travaux projetés sur place visent à créer des espaces où le citoyen pourra marquer une halte, rencontrer des amis ou prendre un bol d'air.

Autre volet de ce plan d'aménagement, dont la phase d'exécution est programmée pour fin janvier prochain, l'ouverture de voies d'accès dans le but de désengorger le trafic automobile à l'intérieur de l'agglomération urbaine de Médéa, confrontée à d'énormes problèmes d'embouteillage.

L'ouverture des voies d'accès devrait, a souligné M. Ykhlef, non seulement fluidifier la circulation automobile au niveau du boulevard de l'ALN, principal point de jonction entre les voies de communication aussi bien à l'intérieur du centre-ville comme vers la partie est et ouest de la commune, mais aussi laisser, surtout, plus de place au déplacement des piétons et diminuer ainsi le niveau de pollutions de l'air et également sonore.

TIZI-OUZOU : Journée de formation sur la protection phytosanitaire

Une journée de formation sur la protection phytosanitaire au profit des contrôleurs techniques agricoles (CTA) a été organisée jeudi par la direction de wilaya de Tizi-Ouzou des services agricoles (DSA) sous le thème "veille et lutte contre les ennemis des cultures et contrôle phytosanitaire".

Cette rencontre, abritée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisée en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, rentre dans le cadre de la mise à niveau de l'encadrement du secteur de l'agriculture et, notamment, des CTA qui interviennent sur le terrain au niveau des communes et qui sont en contact direct avec les agriculteurs, a expliqué le DSA, Laib Makhoul.

Le but de cette formation, qui sera suivie par d'autres rencontres de mises à niveau sur les différents thèmes qui concernent le monde agricole, est de booster le secteur et d'améliorer la production tant qualitativement que quantitativement, en permettant aux cadres du secteur, et particulièrement aux CTA, de disposer d'un maximum d'outils d'information qui leur permettront d'améliorer leur action sur le terrain, a ajouté le même responsable. Lors de cette journée, animée par des spécialistes en protection phytosanitaire, dont Kaci Boukhalfa, Bilibek Fahima et Senani Karima, les présents ont reçu des explications sur les moyens de lutte chimiques, mécaniques, ergonomiques et autres contre les prédateurs des cultures, les maladies poussant à la mise en quarantaine et les précautions à observer lors de l'utilisation des produits chimiques dont "le recours doit être raisonné et justifié afin de protéger l'environnement et préserver la santé de l'utilisateur de ces produits et du consommateur".

Dans son intervention, l'inspecteur principal phytosanitaire Kaci Boukhalfa



a rappelé que la protection phytosanitaire vise, entre autres, à améliorer les rendements, garantir une production de qualité, protéger les revenus des agriculteurs en réduisant les pertes de récoltes et éviter l'introduction d'organismes nuisibles sur le territoire national et la circulation de ceux existants. Il a cité les différentes familles des nuisibles aux cultures et les dégâts qu'ils peuvent causer jusqu'à aller à la perte totale de la récolte, d'où l'importance de maîtriser les symptômes et d'intervenir à temps, soit pour prévenir l'aggravation des dégâts ou pour arrêter la propagation d'une maladie. "Un système de veille efficace doit assurer une trans-

mission rapide et entière de l'information à tous les concernés et un diagnostic approfondi permettra l'identification exacte de l'origine du constat et l'émission de recommandations adéquates", a-t-il dit.

Lors de cette rencontre, le DSA a demandé au CTA d'établir un bilan détaillé de la situation du secteur agricole dans chacune des communes où ils sont implantés en mettant en évidence la production agricole, le cheptel existant, les actions de sensibilisation en direction des agriculteurs (journées techniques ou de vulgarisation, foires ...), un travail qui doit être finalisé d'ici mai prochain, a insisté M. Laib.

SOUK AHRAS: Lancement "début 2018" des travaux de dédoublement de la route Merahna-Heddada sur 20 km

Le projet portant dédoublement d'un tronçon de la route nationale (RN) 81, reliant les communes de Merahna et Heddada (Souk Ahras), sur une distance de 20 km, sera lancé "au début de l'année 2018", a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP).

La réalisation de ce dédoublement contribuera "d'une manière efficace" à fluidifier la circulation routière depuis ces communes jusqu'au frontières algéro-tunisiennes et oeuvrera "à éliminer certains points noirs", signalés ce cette route, a précisé mercredi à l'APS le chef du service d'entretien et d'exploitation des infrastructures de base à la DTP Lakhdar Saïd.

Il sera aussi procédé durant la même période au lan-

cement, au titre du programme de soutien, au développement économique, de plusieurs actions d'entretien et de renforcement des axes de routes nationales, selon la même source.

Il s'agit, a-t-il détaillé, des tronçons routiers des RN 32 entre les villes de Bir Bouhouche (Souk Ahras) et de Ksar Sbahi (Oum El Bouaghi) sur une distance de 12,5 km et de la RN 81 reliant les communes de Souk Ahras et de Sedrata, en passant par les localités de Henancha et de Khemissa sur 36 km.

Ces opérations d'entretien qui ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière évaluée à 500 millions DA, permettront d'améliorer la qualité de service public sur de nombreux tronçons routiers de cette wilaya fron-

alière, a-t-il ajouté.

Lors de sa visite à cette wilaya le mois de novembre dernier, le ministre des Travaux publics et des transports avait accordé une enveloppe financière estimée à 400 millions DA pour l'entretien et la mise à niveau du chemin communal (CC) des localités d'El Meris et Henancha sur une distance de 16 km et du chemin de wilaya (CW) 7 entre les communes de Khedara et d'Ouillan (27 km).

La même source a rappelé que plusieurs projets dans le domaine des travaux publics ont été réalisés dans le cadre du programme complémentaire de soutien au développement économique (2010-2014), totalisant 406 km répartis sur 230 km de routes nationales dont 50 km ont fait l'objet d'opération de

dédoublement, aux côtés d'autres actions de modernisation et d'entretien qui ont ciblé 180 km.

Ce programme complémentaire a également permis la réalisation de cinq (5) ouvrages d'art et l'entretien de huit (8) autres qui avait consisté en outre en l'installation de 7 450 plaques de signalisation routière et le traitement de 44 points de glissement, a-t-on encore ajouté. La wilaya de Souk Ahras dispose d'un réseau routier long de 2765,5 km dont 501,8 km de routes nationales, 390,7 km de chemins de wilaya (CW) et de 1.873 km de chemins communaux (CC), pris en charge entre autres, par 10 maisons cantonnières, 10 unités de contrôle et d'intervention, a-t-on signalé à la DTP.

TRANSPORTS À CONSTANTINE: Réception début janvier de 8 nouveaux bus

Le parc de l'Entreprise publique de transport urbain de Constantine (ETUC) sera renforcé d'ici à début janvier 2018 par huit nouveaux bus, a révélé jeudi le directeur général de cette entreprise, Abdelhakim Kharchi. Ce quota de bus fait partie d'un lot global composé de 50 bus produits par l'entreprise nationale de véhicules industriels (SNVI) "devant être mis en service progressivement", a fait savoir le même responsable, faisant part de l'impact de ces nouveaux acquis dans

l'amélioration des services et l'allègement de la pression notamment sur certaines lignes de transport urbain. L'entrée en exploitation de ces véhicules de transport en commun contribuera à la création de nouveaux postes de travail pour les conducteurs et les agents de maintenance entre autres, a encore souligné la même source.

De nouvelles lignes desservant les communes notamment seront ouvertes "une fois les études techniques de faisabilité

en cours achevées", a encore souligné le même responsable, précisant que durant l'année 2017 plus de 5 millions de voyageurs avaient transité par les lignes urbaines et suburbaines de l'ETUC. Depuis sa création en 2005, l'ETUC dessert 11 lignes dans les communes de Constantine et El Khroub entre la station Khemisti au centre ville vers la cité Boussouf, Djebel El Ouahch, Zouaghi Slimane, Ali Mendjeli (El Khroub) et l'aéroport international Mohamed Boudiaf, a rappelé le même

responsable. D'autre lignes reliant la station Zaâmourche à Bab El Kantra (centre ville) vers Massinissa (El Khroub) et la cité El Gamas, Zouaghi Slimane et l'université Constantine3 sont également assurées par l'ETUC, a-t-on rappelé. La mise en service en octobre 2016 de la carte d'abonnement entre l'ETUC et la société d'exploitation des tramways (Setram) a permis l'augmentation du nombre des voyageurs, a fait savoir M. Kharchi.

APS

FORÊTS: Les feux ont ravagé près de 54.000 hectares en 2017

Une superficie totale de 53.975 hectares de végétation a été ravagée par les feux durant l'année 2017 au niveau national, et ce, à travers 2.992 foyers de feux, a indiqué jeudi à Alger, la Direction générale des forêts (DGF).

La DGF a également précisé que cette superficie totale a concerné 28.841 ha de forêts (contre 6.717 ha en 2016), 10.398 ha de maquis (contre 5.567 ha) et 14.745 ha de broussaille (contre 14.745 ha). Ce bilan a été présenté lors d'une réunion de la Commission nationale de protection des forêts présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Kamel Chadi, en présence des conservateurs des forêts de 13 wilayas du pays et de représentants de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale.

Cette superficie ravagée durant la campagne 2017 représente quasiment le triple de celle consommée par les flammes durant l'année 2016, qui a représenté 18.370 ha, et ce en raison des conditions météorologiques défavorables.

A cet effet, le chef de la division veille climatique au niveau de l'Office national de météorologie (ONM), M. Lotfi Halimi, a indiqué que durant la période juin, juillet et août 2017, l'écart des températures par rapport à la moyenne a été de + 2 à + 3 degrés Celsius dans le nord du pays.

D'autre part, la DGF a indiqué que durant cette campagne, un dispositif d'intervention a été mobilisé pour la lutte contre les incendies à travers les conservations de forêts de 40 wilayas du pays concernés par les feux de forêts.

Ce dispositif est composé de 405 postes de vigie chargés de la surveillance et l'alerte avec un effectif total de 1.007 éléments, 481 brigades mobiles d'un effectif de 2.456 éléments chargés de la première intervention dont 309 camions citernes feux de forêts légers (CCFFL), ainsi que 1.217 chantiers d'un effectif de 16.604 ouvriers et 2.828 points d'eau, situés en forêts ou à proximité, ayant servi à approvisionner en eau les différents moyens d'intervention.

En outre, 32 camions ravitailleurs en eau ont été mobilisés durant cette même campagne alors que concernant le réseau de télécommunication, 2.056 équipements radioélectriques ont été mis en œuvre, permettant ainsi de donner l'alerte rapide des feux naissants et de renforcer la coordination dans l'intervention.

Selon la DGF, ces moyens ont été fortement appuyés par d'importants renforts humains et matériels des services de la Protection civile, notamment les colonnes mobiles, qui ont atteint récemment le nombre de 27 au niveau national alors que 13 autres wilayas concernées par les feux de forêts n'en sont pas encore dotées.



Renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêts depuis 10 ans

A l'ouverture de cette réunion, M. Chadi a indiqué que dans le domaine de la prévention contre les feux de forêts et des dommages qu'ils causent, les institutions de l'Etat ont consentis des efforts importants notamment durant les dix (10) dernières années.

Ces efforts se sont matérialisés, entre autres, dans l'ouverture de 6.000 km de routes et sentiers facilitant l'intervention en cas d'incendie, la réalisation de 10.000 ha de pare-feu (dont 478 ha en 2017). Ces efforts se poursuivront durant les prochaines années, et ce, à travers le renforcement des moyens de prévention ainsi que la modernisation du matériel de gestion et d'intervention, a-t-il poursuivi, en notant que l'Etat a acquis 44 nouveaux CCFFL.

Selon M. Chadi, devant le défi de la hausse continue du nombre de foyers de feux de forêts qui se déclenchent annuellement ainsi que les superficies ravagées, "l'ensemble des stratégies nationales de lutte restent insuffisantes".

Il a de même insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les différents intervenants dans cette lutte, notant que la prévention et l'intervention sur les feux de forêts qui se basent sur l'alerte rapide et les premières interventions, comptent pour beaucoup sur la coopération des habitants aux alentours de ces forêts.

M. Chadi a aussi souligné que le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, à travers la DGF, a conclu plusieurs conventions de coopération avec des partenaires nationaux et étrangers dans le but de renforcer la prévention et la lutte contre les feux de forêts.

Il a cité, dans ce sens, la convention de coopération entre la DGF et l'Agence

spatiale algérienne (ASAL) en 2003 en vue de l'utilisation des images satellites dans la lutte contre les feux de forêts, mais également le projet ClimaSouth en coopération avec l'Union Européenne (UE) qui est en cours de finalisation et le projet de coopération technique dans la gestion des feux de forêts avec l'Organisation onusienne chargée de l'alimentation et de l'agriculture (FAO).

Par ailleurs, M. Chadi a indiqué à la presse en marge de cette rencontre, que pour la campagne de feux de forêts de 2018, la stratégie du ministère pour éviter les feux de forêts tablera sur la prévention, la détection précoce, le renforcement en pare-feu et l'ouverture de sentiers forestiers pour les premières interventions de même que le renforcement en points d'eau.

Pour ce qui est de la superficie forestière, le responsable a indiqué qu'elle est supérieure à 4 millions d'hectares, soit 11% de la superficie du pays, située notamment au nord du pays, notant que le gouvernement a mis au point un programme pour son élargissement, en l'amenant dans un premier temps à 13%.

Concernant l'indemnisation des sinistrés des derniers feux de forêts, le responsable a expliqué que le rôle du ministère est de permettre à ces citoyens de reprendre leurs activités économiques respectives (apiculture, oléiculture, arboriculture, élevage...).

"Nous avons élaboré un programme, au niveau du ministère, que nous avons entamé et que nous continuons à réaliser, et ce, en parallèle à l'année biologique des plantes", a précisé M. Chadi en expliquant que les services du ministère accordent aux sinistrés des plants et du matériel, et ce, sans leur verser de l'argent en cash.

TISSEMSILT EN PRÉVISION DE LA NOUVELLE ANNÉE 2018

Un dispositif de sécurité mis en place par la sûreté de la wilaya

Abed Meghith

En prévision de la nouvelle année 2018, et eu égard aux festivités marquant le début de la nouvelle année comme de coutume, les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont mis en place un dispositif de sécurité et une batterie de mesures visant à sécuriser et les citoyens et leurs biens. A cet effet, ces mêmes services ont prévu une mobilisation quasi-générale de tous les éléments relevant de cette structure pour prévenir à toutes les éventualités et ce, à travers tout le territoire de la wilaya. Le déploiement sécuritaire se traduira par une présence de 1 200 policiers dans les principales artères et autres lieux publics à forte présence citoyenne. Des patrouilles mobiles et pédestres à travers les localités importantes de la wilaya à l'image de Tissemsilt, Théniet El Had, Laâyoune, Khemisti, Lardjem, Bordj Bounaâma et Lazharria, qui feront l'objet d'une surveillance accrue au même titre que toutes les intersections routières qui seront sécurisées par les patrouilles motorisées et autres. D'autres mesures sont aussi prévues dans le même cadre si les circonstances le permettent l'intervention systématique dans des lieux jugés inappropriés à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Les routes seront soumises à des barrages de contrôle et de routine, les carrefours et rues seront protégés durant toute la durée de cette fin d'année 2017. Il est à rappeler que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait indiqué, il y a quelques jours, qu'un plan de sécurité national sera mis en place à l'occasion de la fête de fin d'année. Le plan consiste, explique la même source, en «des mesures préventives à mettre en place au niveau des zones urbaines, notamment aux stations de transports, des axes routiers importants et des lieux publics». Pour le commissaire de police, Miloud Tine, chargé de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya de Tissemsilt, «le plan mis en place consiste en un déploiement renforcé des effectifs d'agents policiers pour prévenir les troubles à l'ordre public et autres débordements traditionnels, constatés à chaque occasion des fêtes de fin d'année, qui coïncident aussi avec la période des vacances scolaires». «Une mobilisation optimale de l'ensemble des forces de sécurité est en cours pour prévenir d'éventuelles violences, agressions et vols, estime-t-on à ce titre. Assurer la sécurité des lieux de culte, des places publiques, des lieux de divertissement, des centres commerciaux, des hôtels et des places fréquentées par les citoyens, des stations de transport (gares routières, stations de bus et taxis...) telle est la mission qui sera affectée aux policiers. Renforcement des points de contrôle routier par des moyens techniques et les radars de contrôle de vitesse s'ajoutent au rôle que devront assurer les agents de la DGSN», a-t-il expliqué. M. Tine Miloud, commissaire de police, chargé de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya de Tissemsilt, a précisé que le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la DGSN, «veille personnellement à la mise en œuvre de ce plan national de sécurité». «Il a ordonné à tous les services de police de prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens.

TLEMCCEN:

Campagne de sensibilisation sur les risques du jeu "Baleine bleue"

Une campagne de sensibilisation sur les risques du jeu "Baleine bleue", organisée jeudi à la place "Emir Abdelkader" au centre-ville de Tlemcen, a suscité l'intérêt des enfants et de leurs parents. Organisée par la direction de l'action sociale en collaboration avec des associations à caractère social, cette

campagne vise à attirer l'attention des enfants et des adolescents sur les risques de ce jeu et d'utilisation d'internet en l'absence de parents, a déclaré le chef du bureau des associations à la direction de l'action sociale, Nabila Mohammedi.

Cette initiative, qui coïncide avec les vacances scolaires, a

permis de prodiguer des conseils aux enfants sur l'utilisation d'internet et des orientations aux parents sur le mode de contrôle intelligent des portables de leurs enfants. Des psychologues ont exhorté l'assistance à plus de vigilance et à suivre les enfants en toute circonstance. Un documentaire vidéo

a été projeté lors de cette journée sur les risques d'internet et le chargement d'applications sur des téléphones portables présentant un aperçu sur les victimes du jeu "Baleine bleue". Le mérite dans la réussite de cette campagne de sensibilisation revient aux associations "El Atae El Fikri", "Istithmar in-

sani", "Nafaa" et "Badr" d'activités de jeunes dont les adhérents sensibilisent des enfants et les adolescents sur les risques de ce jeu, a souligné le chargé d'information du bureau de wilaya de l'Organisation nationale de protection de l'enfance et de la jeunesse, Nachem Yacine.

APS

COLLISION D'UN NAVIRE DE CROISIÈRE, PRÈS DE DUISBURG, EN ALLEMAGNE : 25 blessés



Vingt-cinq personnes ont été blessées lorsqu'un navire de croisière, le "Swiss Crystal", a percuté mardi soir le pilier d'un pont autoroutier au-dessus du Rhin, près de Duisburg, a rapporté mercredi un média allemand, DPA, citant la police locale. Quatre personnes grièvement blessées ont été acheminées vers l'hôpital, selon la police.

Le navire, à bord duquel se trouvaient 129 personnes - dont

des passagers principalement originaires de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg - voyageait sur le Rhin et se rendait aux Pays-Bas. Le navire a heurté l'un des piliers d'un pont autoroutier. Une partie de l'autoroute A42 a dû être fermée pendant plusieurs heures, selon DPA, mais la circulation a été rétablie.

Le vaisseau appartient à la société Suisse Scylla.

La météo hivernale provoque des perturbations au Royaume-Uni

Le froid, le vent et les chutes de neige ont perturbé les réseaux de transports et d'électricité mercredi au Royaume-Uni, forçant certains aéroports à retarder ou annuler des vols et privant de courant plus de 73.000 foyers.

L'aéroport de Stansted, l'un des cinq aéroports londoniens, principalement utilisé par des compagnies low-cost, a dû fermer sa piste à deux reprises dans la journée, à cause de "conditions météorologiques défavorables".

"Les vols au départ et à l'arrivée ont été perturbés, certains vols ont été annulés", a précisé à la presse un porte-parole de l'aéroport.

Au nord de Londres, les compagnies desservant l'aéroport de Luton ont aussi dû retarder ou annuler plusieurs vols. Des opérations de dégivrage ont été menées sur certains appareils. "Des restrictions ont été imposées sur le nombre d'avions pour empêcher des encombrements au sol", a fait savoir l'aéroport.

Sur les routes, une série d'accidents a causé des embouteillages, notamment sur l'autoroute M1 qui relie Londres à Leeds, un axe majeur en Angleterre.

Certains tronçons sur la partie sud de cette voie ont été fermés. Dans le centre et le sud de l'Angleterre, plus de 73.000 foyers ont été privés d'électricité à cause de la neige et des rafales de vent, qui ont endommagé le réseau électrique.

La compagnie Western Power Distribution, qui fournit plus de 7,8 millions de clients, a annoncé en fin d'après-midi avoir rétabli le courant auprès de 52.000 foyers, quand 1.500 autres subissaient toujours une panne.

En début de soirée, l'opérateur Scottish and Southern Electricity Networks a indiqué avoir rétabli le courant auprès de 17.100 clients, tandis que 1.800 autres attendaient toujours d'être reconnectés.

Le Pays de Galles, l'Écosse ainsi que l'ouest de l'Angleterre ont connu des conditions météorologiques difficiles ces dernières heures, avec des chutes de neiges, des rafales de vent et des températures parfois négatives.

Le village de Sennybridge, au Pays de Galles, a ainsi enregistré 6 centimètres de neige, le chiffre le plus important selon les prévisionnistes du Met Office, le service météorologique public du Royaume-Uni.

Ces perturbations surviennent seulement deux semaines après les précédentes chutes de neige, qui avaient déjà empêché les écoles ou les aéroports de fonctionner correctement.

Mais pour Richard Dawson, professeur d'ingénierie à l'université de Newcastle, les chutes de neige observées au Royaume-Uni ne sont pas assez fréquentes pour justifier le développement de meilleurs équipements qui permettraient d'éviter ces perturbations. "Les organisations doivent essayer de trouver le bon équilibre", juge-t-il.

APS

L'explosion à Saint-Petersbourg provoquée par une bombe laissée à la consigne



L'explosion dans un supermarché de Saint-Petersbourg (nord-ouest de la Russie) mercredi, qui a fait 13 blessés selon un nouveau bilan, a été provoquée par une bombe artisanale laissée à la consigne, a annoncé le Comité national antiterroriste.

Treize personnes ont été blessées dans cette explosion survenue mercredi soir, à quatre jours du réveillon du Nouvel an, selon un nouveau bilan rendu public jeudi par les autorités de la deuxième ville de Russie. Le bilan initial faisait état de dix blessés.

"Un engin artisanal laissé dans un casier de la consigne a explosé" dans ce supermarché de la chaîne Perekriostok, a indiqué le Comité national antiterroriste (NAK) dans un communiqué, en précisant qu'il était "équivalent à 200 grammes de TNT". Le

NAK "coordonne" l'enquête, ajoute le communiqué, alors que les enquêteurs ont assuré dans la foulée de l'explosion n'écarter aucune piste, sans toutefois ouvrir formellement de procédure pour attaque terroriste.

Le Comité d'enquête, organe chargé des principales affaires, a ainsi annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête pour "tentative d'homicide". Pour sa part, le site d'information local Fontanka.ru a diffusé jeudi des images de vidéosurveillance du supermarché, en les présentant comme celles de l'exécutant présumé de l'explosion.

Sur ces images, un homme d'"apparence non-slave", vêtu d'une veste verte à capuche, apparaît d'abord avec un sac à dos beige, visiblement lourd, puis quitte le supermarché déjà sans son sac, explique le site.

ETATS-UNIS: Arrestation de près de 150 000 immigrants clandestins en 2017



Les autorités ont arrêté près de 150 000 immigrants clandestins aux Etats-Unis cette année, selon un nouveau rapport.

Les autorités américaines des douanes et de l'immigration ont déclaré dans un rapport annuel avoir procédé à 143 470 arrestations administratives au cours de l'exercice fiscal 2017, soit une hausse annuelle de +30% sur un glissement annuel. Une arrestation administrative consiste à arrêter un étranger pour violation civile des lois sur l'immigration, et l'affaire est ensuite tranchée par un tribunal

de l'immigration ou par une autre procédure administrative. Sur ce total d'arrestations, 110 568 ont eu lieu après le 20 janvier, un chiffre en progression de +42% par rapport à la période équivalente l'année passée, selon ce rapport. Le président Donald Trump a prêté serment aux Etats-Unis le 20 janvier de cette année. Le 25 janvier, M. Trump a publié un décret définissant les priorités d'application des politiques d'immigration de son administration. Les politiques controversées de M. Trump comprenaient une interdiction de voyage aux citoyens issus de certains pays musulmans, l'annulation d'un programme qui protégeait contre l'expulsion les immigrants arrivés aux Etats-Unis dans l'enfance, et le retrait du pays du pacte mondial sur les migrations, un processus dans le cadre des Nations unies visant à favoriser les migrations sûres, ordonnées et légales, toutes les mesures qui ont soulevé la controverse dans tout le pays.

Les partisans du président ont applaudi ce durcissement des politiques migratoires, en raison des préoccupations de sécurité, tandis que d'autres ont dénoncé ces mesures comme discriminatoires.

Collision entre deux avions d'entraînement des forces aériennes bangladaises

Deux avions d'entraînement des forces aériennes bangladaises (BAF) se sont écrasés mercredi soir après être entrés en collision dans le district de Cox's Bazar, à 292 kilomètres au sud-est de la capitale, Dacca, mais les pilotes ont été éjectés et sont sains et saufs, a déclaré le service des relations publiques (ISPR) de l'armée bangladaise. Le lieutenant colonel Md Rashidul Hasan, directeur de l'ISPR, a dit que les avions avaient

explosé immédiatement après la collision, survenue en plein vol. Il a ajouté que les avions d'entraînement des BAF, des Yak 130 russes, s'étaient écrasés vers 18 h 30 heure locale, soit environ 15 minutes après que le contact radar a été perdu. Les deux avions bipilotes étaient pilotés par des cadets de l'air. La cause de l'accident n'est pas encore déterminée. Pour l'heure, aucun autre détail n'a été fourni.

OMT : 1,8 milliard de touristes se déplaceront dans le monde chaque année d'ici 2030



Dans 12 ans, 1,8 milliard de touristes devraient voyager chaque année, soit un peu plus d'une personne sur cinq dans le monde, a indiqué l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), cité par l'ONU dans un communiqué publié mercredi.

Sur les 10 premiers mois de l'année 2017, 1,1 milliard de personnes ont effectué un voyage international.

Selon le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, ces chiffres montrent que l'impact du tourisme - "souvent perçu comme une activité secondaire ou complémentaire" - ne doit pas être sous-estimé. "1,8 milliard de tou-

ristes en 2030 peuvent être 1,8 milliard d'opportunités ou 1,8 milliard de catastrophes. Cela dépend seulement de nous", a déclaré M. Rifai dans un entretien accordé à ONU Info.

Pour le chef de l'OMT, le tourisme rassemble le monde. "Il rend le monde plus petit, plus connecté, plus informé, donc plus impliqué et plus solidaire", a-t-il déclaré.

"Et comme n'importe quelle activité humaine, le tourisme présente des atouts et des inconvénients". Les problèmes liés au tourisme ne manquent pas : climat, pollution, déchets, pillage des ressources naturelles, travail,

prostitution et exploitation des enfants ainsi que les transferts de trésors naturels d'Afrique. Le responsable onusien reconnaît que ces fléaux se produisent dans le cadre des voyages et du tourisme.

Mais le chef de l'OMT a également souligné les contributions que le tourisme peut apporter au développement durable. "Il s'agit non seulement de l'environnement, mais aussi de l'autonomisation des communautés, des relations avec les populations, de l'amélioration de leur mode de vie. Et le tourisme peut contribuer à cela", a-t-il déclaré.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Des interventions chirurgicales complexes au profit des enfants malades

Des interventions chirurgicales "complexes" en faveur des enfants malades, ont été lancées jeudi dans deux établissements hospitaliers de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, à l'initiative de médecins algériens résidant en France, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population (DSP) Salim Zeghrar.

L'action qui se poursuit pendant 4 jours à l'hôpital Lakhdar Bouzidi sis au chef-lieu de wilaya et à l'établissement hospitalier de la commune de Ras El Oued, concernera 14 enfants "souffrant de maladies difficiles et issus de familles nécessiteuses", a précisé le même responsable.

Le Dr Abdessamad Belmouhoub, le président de la mission de l'association d'amitié populaire franco-Algérienne a déclaré, de son côté à l'APS que "cette action sera reconduite l'année prochaine" avec l'objectif, a-t-il soutenu de "répondre à l'ensemble des préoccupations et des cas urgents qui nécessitent un suivi médical à l'étranger".

Cette initiative vise également à assurer une formation continue au profit des médecins algériens et d'acquérir des nouvelles techniques dans ce domaine à travers l'échange des expériences et la valorisation des capacités médicales nationales, ajoute le même



praticien. Initiée par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec la collaboration de l'association d'amitié populaire franco-Algérienne, cette action

est la deuxième du genre après une première organisée en septembre dernier, où 240 interventions chirurgicales gratuites avaient été effectuées, a-t-on signalé.

M'SILA

Le rôle "vital" du médecin généraliste dans le traitement des allergies et d'immunologie clinique

L'importance du rôle du médecin généraliste dans le traitement des maladies d'allergie et d'immunologie clinique a été souligné jeudi à Boussaâda (M'sila) à l'occasion du 14ème congrès national de la formation médicale.

C'est le généraliste qui assure "le diagnostic précoce, le premier traitement et la bonne orientation" vers le spécialiste allergologue et cela est autant vrai pour toute autre maladie chronique, a indiqué à l'APS Pr. Douagui Habib, président de la Société algérienne d'Asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC) en marge de la manifestation tenue à l'institut national d'hôtellerie.

Les maladies d'allergie et d'immunologie constituent "des problèmes de santé publique dans le monde et en



Algérie" où l'asthme touche 4 % de la population et l'irritation de la gorge 25 % en plus de 1 million personnes touchées annuellement par l'inflammation nasale et l'inflammation des bronches à cause essentiellement du tabagisme, a soutenu le même

spécialiste. Pr. Douagui a insisté sur l'impérative actualisation des connaissances en matière de traitement des allergies et des maladies d'immunologie par la création de centres régionaux chargés de cette mission et le rapprochement des spé-

cialistes. De son côté, Dr. Mohamed Ouali, vice-président de la SAAIC, a relevé que l'objectif de la manifestation ouverte à tous les praticiens de la wilaya est de faire le point sur les plus récentes recherches scientifiques et de favoriser le contact direct avec les spécialistes en le domaine. Les communications de la première journée ont abordé la prise en charge des allergies, de l'asthme et des maladies d'immunologie clinique et les plus récentes orientations en matière de traitement du diabète et d'interprétation des radios et analyses laboratorielles.

La manifestation de deux jours a également passé en revue les comportements des médecins généralistes notamment dans les services des urgences face aux cas d'allergie et de maladies d'immunologie clinique.

PROPAGATION DU SIDA

Lutter contre la marginalisation et la stigmatisation pour protéger la société

Des experts en matière de lutte contre le Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ont mis en avant, jeudi à Alger, l'impératif de lutter contre la stigmatisation et la marginalisation des malades par un soutien psychologique et social en vue de contenir la propagation de la maladie dans la société.

Des experts du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, de l'Institut national de la santé publique (INSP) et de l'établissement hospitalier spécialisé en maladies infectieuses El Hadi Flici (El-Kettar) ont averti, lors d'une journée d'information, que "la marginalisation et la stigmatisation poussent le porteur du VIH à cacher sa maladie ce qui favorise la propagation du SIDA d'autant que les rapports sexuels constituent le premier facteur de contamination dans 90% des cas".

Précisant que "90% des cas de contamination sont dus à des rapports sexuels non protégés", le Dr. Kamel Ait Oubli, spécialiste en maladies infectieuses à l'INSP, a rappelé que "le SIDA a tué 35 millions de personnes à travers le monde depuis son apparition dans les années 80".

Déplorant l'attitude de certains médecins, en dépit des instructions du ministère de la Santé, poussant des patients à cacher leur maladie, il a souligné que "l'Algérie enregistre annuellement 800 nouveaux cas", ajoutant que les 15 ans et plus sont la tranche d'âge la plus touchée.

Pour sa part, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fourar a évoqué les différents programmes tracés par les autorités publiques visant à diminuer le taux de cette maladie. Mettant l'accent sur les problèmes entravant la lutte contre ce virus, les experts ont souligné l'"absence de coordinations entre les secteurs et le manque de recherches scientifiques relatives à cette maladie".

De son côté, Dr. Aicha Abad de l'EHP El-Hadi Flici, a appelé à l'encouragement du dépistage précoce au niveau des 15 centres disponibles au niveau national.

Les experts ont exhorté, au terme de la rencontre, les médias à "accompagner les programmes nationaux en matière de lutte contre les fléaux sociaux en focalisant sur la prévention et les aspects sociaux et culturels".

TUNISIE:

Quinze décès enregistrés par le virus H1N1

Le nombre des décès dus au virus H1N1 a atteint 15 en Tunisie, a indiqué le ministre de la santé, Imed Hammami qui a fait savoir que le taux d'infection par ce virus n'a pas dépassé les 10%.

Le virus s'est propagé dans de nouveaux gouvernorats à savoir Sousse et Nabeul en plus des régions déjà touchées (Bizerte, Siliana et le Grand Tunis), a précisé M. Hammami dans une déclaration à l'agence de presse (TAP).

Il a indiqué que la cellule de crise formée, récemment, travaille jour et nuit en coordination avec les services

du ministère de la santé pour assurer le suivi et la maîtrise de la situation, affirmant que le vaccin contre ce virus est disponible dans toutes les pharmacies conformément aux normes sanitaires et qu'il n'a pas d'effets secondaires contrairement à ce qui a été véhiculé sur les réseaux sociaux.

Hammami a fait savoir que son département œuvre à renforcer la coordination avec le ministère de l'Education et celui de la Femme, de la Famille et de l'Enfance afin de renforcer le contrôle sanitaire dans les jardins d'enfants et

les établissements éducatifs et éviter une propagation rapide du virus.

La directrice générale de la santé, Nabihia Borsali avait déclaré que le virus H1N1 revient tous les deux ans et qu'il peut entraîner chez des personnes fragiles (déjà malades, femme enceinte, personnes âgées) des complications graves en raison d'une baisse de l'immunité.

"Le H1N1 conduit à une inflammation pulmonaire pouvant nécessiter l'admission en réanimation dans la plupart des cas", a-t-elle expliqué. Borsali a insisté

sur l'importance de prendre des mesures préventives, citant, notamment, l'obligation de se laver les mains plusieurs fois par jour.

L'organisation mondiale de la santé appelle à prendre plusieurs mesures pour prévenir la grippe. Il s'agit d'éviter tout contact étroit avec des gens qui ne semblent pas bien portants et qui présentent de la fièvre et une toux, de se laver les mains à l'eau et au savon fréquemment et soigneusement et d'avoir une bonne hygiène de vie.

APS

OPÉRATION DE LA VÉSICULE BILIAIRE : PAS DE QUOI SE FAIRE DE LA BILE !

L'ablation de la vésicule biliaire ou cholécystectomie est une opération relativement anodine. Nécessitant une courte hospitalisation, elle permet de soulager les patients en cas de douleurs ou complications dues à des calculs biliaires.

La vésicule biliaire concentre et stocke la bile produite par le foie. Ce liquide est composé de cholestérol, de pigments et de sels biliaires. Il participe à la digestion des graisses. Mais parfois, quelques changements dans la composition de la bile ou la présence de germes entraînent la formation de cristaux, qui s'agrégent les uns les autres, forment des calculs ou «pierres du foie». On parle alors de lithiasse biliaire. De taille variable, ces cailloux sont la plupart du temps composés de cholestérol (sans rapport avec le cholestérol sanguin). L'obésité, le diabète, les grossesses multiples, des antécédents familiaux ou certains médicaments hypolipémiants comme le clofibrate favorisent de tels problèmes. On remarque également que les femmes sont plus souvent touchées. «On estime que 10 à 20 % de la population présente de tels calculs identifiables par échographie. Mais heureusement, tous ne nécessitent pas un traitement. En l'absence de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le Pr. Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au même endroit que le cholédoque (pancréatite). Selon le Pr. Millat, «en cas de crises douloureuses répétées ou à l'occasion d'une complication aiguë, on doit recourir à la chirurgie, parfois en urgence. Puisque la vésicule n'est pas vitale, la solution est l'ablation chirurgicale de cet organe (ou cholécystectomie), qui d'ailleurs n'est plus fonctionnel du fait des calculs.

Une chirurgie plus confortable

Pour retirer la vésicule biliaire, le traitement de référence est, depuis 1988, la cho-



lécystectomie colioscopique. Pratiquée sous anesthésie générale, cette technique consiste à pratiquer quatre petites incisions de 5 mm à 1 centimètre environ sur l'abdomen. Elles permettront l'introduction des instruments nécessaires à l'opération. Du gaz carbonique est introduit pour créer dans la cavité péritonéale l'espace nécessaire à l'opération. La vésicule est alors retirée sous le contrôle d'une mini-caméra introduite dans l'abdomen (laparoscopie). Durant l'opération, une radiographie vérifie l'état du canal cholédoque. «Grâce à cette technique, on améliore le confort post-opé-

ratatoire du patient. La durée d'hospitalisation est plus courte - un à deux jours. Il est même médicalement possible de demander au patient d'entrer le matin à jeun et de le laisser partir le soir. De plus, la convalescence est nettement plus rapide : d'un à trois semaines» déclare le Pr. Millat.

Antenne technique, la cholécystectomie par laparotomie reste utilisée dans certains cas particuliers : calculs trop gros, antécédents de chirurgie abdominale, infections... Elle nécessite une incision de 7 à 10 centimètres au niveau de l'abdomen. La durée de l'opération reste sensiblement la même, ce-

pendant l'hospitalisation est alors de un à quatre jours et la convalescence est un peu plus longue (pouvant atteindre quatre à huit semaines).

Peu de problèmes post-opératoires

La chirurgie par vidéo-endoscopie est responsable de moins de problèmes post-opératoires : meilleur résultat esthétique, moins de problèmes intestinaux post-opératoires (ballonnements, crampes), de douleurs... Dans ce cas, un traitement analgésique pourra vous être prescrit. «Il est bien sûr recommandé d'éviter durant la convalescence les efforts physiques trop importants et les sports pouvant entraîner des traumatismes (boxe, karaté, judo, ski...). La reprise des activités habituelles doit se faire progressivement» estime le Pr. Millat.

Mais doit-on modifier son régime alimentaire après l'opération ? Selon le Pr. Millat, «si l'indication opératoire a été bien posée, la survenue de symptômes qui seraient dus à l'ablation de la vésicule (syndrome post-cholécystectomie) relève plus de la légende que de la réalité. Il n'y a aucune justification médicale à modifier son régime alimentaire en bannissant toutes les graisses. Là-encore, les conseils relèvent plus simplement du bon sens. Mieux vaut éviter les repas pantagruéliques juste après l'opération, sinon les patients peuvent revenir très rapidement à leur régime alimentaire habituel. Cependant, si vous présentez un surpoids ou une obésité, pourquoi ne pas profiter de votre convalescence pour adopter de bonnes résolutions alimentaires ? Pour vous aider, Doctissimo vous prodigue des conseils avisés dans l'espace «Surpoids et obésité». Si après une ablation de la vésicule vous présentez des nausées et des vomissements, de la fièvre et des frissons, des douleurs et un durcissement de l'abdomen, une récidive des douleurs ou des urines plus foncées, vous devez rapidement prévenir votre médecin. Enfin, sachez que l'équipe hospitalière vous prodiguera des recommandations propres à votre cas particulier. N'hésitez pas à leur demander conseils ou prescriptions.

THYROÏDE : MOINS DE 10% DES NODULES SONT DES CANCERS

Après la cinquantaine, des nodules viennent bousiller la thyroïde d'environ une femme sur deux. La plupart du temps ces nodules sont bénins. Le fait que la thyroïde soit formée de petites vésicules favorise sans doute son dérèglement. En effet, ses cellules sont disposées en couronne autour d'une sorte de gelée où sont stockées les hormones. Stimulées par une légère carence en iode ou un facteur de croissance, ces vésicules peuvent proliférer de façon excessive, s'individualiser et former ces fameux nodules. Sans s'inquiéter outre mesure, une échographie est indispensable. Si le nodule renvoie peu les ultrasons, une ponction s'impose. Pas de panique : moins de 10 % des

nodules hypoéchogènes sont des cancers. Le médecin demande aussi un dosage de la TSH (hormone cérébrale qui stimule la sécrétion thyroïdienne). Si elle est abaissée une scintigraphie est utile pour vérifier que le nodule n'entraîne pas de troubles hormonaux. Quand un nodule grossit, on peut prendre des hormones thyroïdiennes qui vont le mettre au repos, en même temps que la glande. Après quelques mois, il peut même régresser. Le traitement diminuerait aussi le risque d'en voir apparaître de nouveaux. Une surveillance régulière, par la palpation et l'échographie, peut suffire si le ou les nodules n'évoluent pas. Lorsque l'un d'eux devient gênant

(nodule toxique, c'est-à-dire entraînant une hyperthyroïdie), la régularisation par la prise d'hormones devient indispensable. Quand faut-il recourir à la chirurgie ? Lorsque la ponction ramène des cellules cancéreuses, il est nécessaire de retirer la totalité de la glande. En revanche, si l'on ne retrouve pas de cellules malignes, la décision d'opérer n'est pas automatique. On a souvent le choix entre deux méthodes : la chirurgie et la destruction de la glande par l'injection d'iode radioactif (sans danger). Quelle que soit l'option choisie, il faut en savoir des hormones thyroïdiennes toute la vie, ce traitement visant à remplacer la glande absente.

GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA



Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure n'engendre de troubles à long terme.

Ménée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les grossesses motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire. Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (12 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement, remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Plus étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développement neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bénéfices de la consommation de poisson l'emportent sur les effets négatifs du mercure, voire même les annulent », précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 annuleraient les effets délétères du mercure du poisson.

VÉSICULE : QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Chaque année, près de 70 000 personnes se font retirer la vésicule biliaire sans problème. Mais, comme toute opération, elle ne doit être effectuée que lorsqu'elle est vraiment nécessaire. Le point avec le Dr David Guinier, spécialiste en chirurgie générale et viscérale au CHU de Lorient.

L'ablation de la vésicule biliaire (appelée cholécystectomie) est une opération commune effectuée le plus souvent par laparoscopie : plus de cicatrice sur le ventre, on pratique une petite incision dans le nombril, ce qui est beaucoup plus discret ! Si elle nécessite une anesthésie générale, elle peut néanmoins être pratiquée en ambulatoire. C'est-à-dire qu'on rentre chez soi le soir de l'opération, avec pour consigne de manger léger pendant 48 heures.

L'opération est indiquée en présence de calculs dans la vésicule provoquant des douleurs abdominales, voire une infection. « Le plus souvent, ces calculs sont des agglomérats de cristaux de cholestérol qui se forment lorsque la bile stagne dans la vésicule et lorsqu'il existe un déséquilibre entre les différents constituants de la bile », explique le Dr David Guinier. Si l'on ne sait pas expliquer pourquoi certaines personnes font des calculs biliaires et d'autres non, les médecins ont identifié des facteurs de risque. Une perte de poids importante chez des patients obèses, un diabète et, dans une moindre mesure, la grossesse, la prise prolongée de la pilule, augmentent le risque de calculs. C'est plus fréquent chez les femmes, notamment après 50 ans, sans doute en raison d'une diminution de l'efficacité de la contraction de la vésicule. L'intervention est aussi



indiquée en cas de cancer (peu fréquent), si sa paroi est calcifiée (on parle de vésicule « porcelaine »). Ou si on y découvre des polypes, car cela constitue un facteur de risque de ce cancer.

Opération de la vésicule : l'alternative existe

Si la présence de calculs ne provoque pas de symptômes, qu'on les découvre à l'occasion d'un examen pratiqué pour une autre raison, qu'ils mesurent moins de 3 cm de diamètre, l'intervention chirurgicale n'est pas

nécessaire, souligne notre expert. Il existe par ailleurs une alternative. « Des médicaments permettent de dissoudre les calculs, mais on ne peut les prescrire que si la vésicule est fonctionnelle, indique le Dr Guinier. Les calculs doivent aussi être non calcifiés, mesurer moins de 5 mm et n'obstruer aucun canal d'évacuation de la bile. Ces traitements ne sont efficaces que dans 80 % des cas et on observe une récidive chez la moitié des patients traités dans les cinq ans. » La cholécystectomie reste donc la norme en cas de calculs gênants.

L'ablation de la vésicule bi-

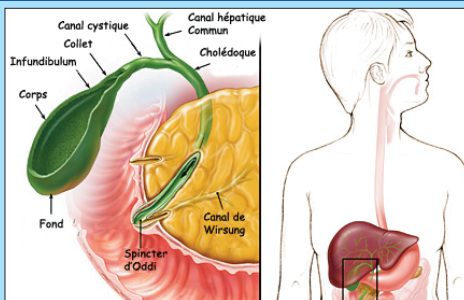
liaire n'a quasiment aucun impact négatif sur la vie du patient. « Elle se contracte au moment de la digestion, excréant alors la bile qu'elle contient. Mais, de façon surprenante, les patients qui n'ont plus de vésicule ne présentent pas plus de problème digestif que les autres. Quelques-uns ont plus de mal à digérer certains aliments, mais pour d'autres c'est le contraire », remarque notre spécialiste. Quelques diarrhées peuvent survenir après l'opération mais, généralement, elles disparaissent avec le temps. Et aucun régime particulier n'est recommandé.

QUELS SONT LES TROUBLES LIÉS À LA VÉSICULE BILIAIRE ?

Les réponses avec le P^r Anne Berger, chef de service de Chirurgie digestive, générale et oncologique à l'hôpital européen Georges-Pompidou : « Les problèmes liés à la vésicule peuvent être graves. Il y a des complications locales comme la cholécystite aiguë, c'est-à-dire l'infection de la vésicule quand le petit calcul reste bloqué dans le canal cystique qui va jusqu'au cholédoque. D'autres complications sont parfois graves comme la pancréatite aiguë biliaire qui est résolutive, et la pancréatite aiguë grave. En passant le calcul cause des dégâts importants. Des calculs peuvent aussi stagner dans la voie biliaire principale ou le cholédoque. Cela peut se traduire par une infection des voies biliaires, ce que l'on appelle l'angiocholite. »

Les signes qui doivent alerter ?

« Une douleur intense est un signe qui doit nous pousser à consulter. Quand la crise est typique, il n'y a pas trop de problème de diagnostic. On a des douleurs à l'endroit où est située la vésicule avec des irradiations dans l'épaule droite. À ces signes s'ajoutent des nausées, voire des vomissements. Mais la médecine



étant une science imparfaite, il existe beaucoup de formes atypiques. Tout le problème de cette pathologie est de savoir quand il faut opé-

rer. Mais quand la crise est typique, il n'y a pas beaucoup de discussion. »

EST DE LA RDC: Un soldat et six miliciens tués près de la frontière ougandaise



Un militaire congolais et six miliciens Maï-Maï ont été tués dans l'attaque jeudi d'une localité de l'est de la République démocratique du Congo, à la frontière avec l'Ouganda, a-t-on indiqué de source militaire.

Des combats entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et des miliciens ont débuté vers 08h00 (06h00 GMT) selon des témoignages d'habitants de Kasindi, localité du territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu. Située à 80 kilomètres de Beni-ville, Kasindi abrite l'un des principaux postes douaniers de l'est du pays qui enregistre un important flux des marchandises en provenance de l'Ouganda.

"Nous déplorons la mort d'un soldat, trois autres sont blessés, six miliciens ont été tués et trois autres capturés", a déclaré le lieutenant Jules Tshikudi, l'un des porte-parole de l'armée dans le Nord-Kivu, qui livrait le bilan des combats à la mi-journée.

"Le calme est revenu après plusieurs heures de combats aux armes lourdes et légères", a indiqué l'officier.

"L'armée a le contrôle de la situation", a-t-il insisté, cité par l'AFP.

L'officier n'a donné aucune précision sur l'identité des miliciens Maï-Maï concernés par ces combats dans une zone où l'armée traque des rebelles ougandais musulmans de ADF (Allied Defence Forces) depuis quelques mois. L'est de la RDC est déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans et des dizaines de groupes armés nationaux et étrangers y sont encore actifs, selon des sources locales.

LIBÉRIA: Le chef de l'ONU salue le bon déroulement du deuxième tour de l'élection présidentielle

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a salué le bon déroulement pacifique du deuxième tour de l'élection présidentielle au Libéria et a réitéré le soutien continu de l'ONU aux efforts du pays en faveur de la consolidation de la paix et du développement économique.

Le chef de l'ONU a félicité le gouvernement, les partis politiques et le peuple du Libéria pour la bonne organisation du scrutin.

"Après des consultations avec les parties prenantes nationales concernées, le Secrétaire général a demandé à l'ancien Président Olusegun Obasanjo du Nigéria, membre de son Conseil consultatif de haut niveau, de se rendre à Monrovia du 28 au 30 décembre", a déclaré mercredi son porte-parole dans un communiqué.

Pour l'ONU, la tenue d'élections pacifiques, libres, transparentes et crédibles sont une condition préalable à la consolidation démocratique, à la paix durable et au développement au Libéria.

"Le secrétaire général espère que la volonté de l'électorat libérien sera respectée et qu'un transfert de pouvoirs sans heurts aura lieu dans les délais prévus par la Constitution", a dit son porte-parole.

Le décompte des voix du second tour de l'élection présidentielle au Libéria a débuté mardi soir dans les 5.390 bureaux de vote du pays, selon des médias locaux.

Les observateurs locaux et internationaux ont qualifié cette élection de "pacifique et calme".

Ce second tour de scrutin a opposé l'ancien footballeur vedette George Weah, candidat de la Coalition pour le changement démocratique (CDC, opposition), à Joseph Boakai, vice-président sortant et candidat du Parti de l'Unité (UP, au pouvoir).

Le vainqueur succédera à Ellen Johnson Sirleaf, la première femme présidente de l'Afrique, qui achèvera son second mandat présidentiel.

CENTRAFRIQUE: Le gouvernement et l'ONU condamnent les propos du chef de la milice Séléka

Le Premier ministre centrafricain, Mathieu Simplicie Sarandji, a condamné jeudi les propos du chef du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), Nouredine Adam, qui avait traité le président Faustin-Archange Touadéra de "criminel" et menacé de marcher sur Bangui, tandis que l'ONU a averti qu'elle ne permettrait pas une déstabilisation du pays.

"Nouredine Adama déclare que le président Touadéra est un criminel.

Mais qui est plus criminel que qui", s'est interrogé le Premier ministre sur la



radio Ndeke Luka. Mardi, Nouredine Adam avait traité le chef de l'Etat de "criminel" et dit qu'il pourrait "marcher sur Bangui", évoquant une "ligne rouge" dont "le gouvernement s'approche", notamment en réarmant l'armée nationale. La force de l'ONU présente en RCA depuis 2014 a déclaré de son côté qu'elle "ne permettra pas que la paix et la stabilité du pays

soient perturbées par qui que ce soit".

Dans un communiqué, la Minusca a ajouté jeudi que l'ONU "demeure déterminée à appuyer les autorités pour prévenir toute tentative de mettre en péril les acquis de la restauration de l'autorité de l'Etat".

Le Premier ministre a lui aussi réagi à la menace du chef de guerre.

La politique du prési-

dent Touadéra est "celle de la main tendue.

C'est ainsi qu'il a toujours tendu la main aux groupes armés pour qu'ils renoncent aux violences et intègrent le processus DDR de désarmement, démobilisation et réinsertion, a-t-il ajouté.

Le chef du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) et co-fondateur de l'ex-coalition rebelle de la Séléka qui avait pris Bangui en 2013, a menacé de prendre Bangui une nouvelle fois.

Mercredi à l'Assemblée, lors d'une séance de questions au gouvernement, les députés se sont inquiétés des propos du chef de guerre et ont interpellé le gouvernement sur les "mécanismes mis en place pour éradiquer (les) entrepreneurs politico-militaires", selon les médias locaux.

La Centrafrique est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013.

MALI:

Trois soldats tués dans une explosion de mine dans le centre

Trois soldats maliens ont été tués jeudi dans l'explosion d'une mine dans le centre du pays, a annoncé l'armée malienne.

"Dans leur traque des terroristes, les FAMA (Forces armées maliennes) ont été victimes d'une explosion de mine.

Cet incident s'est produit ce jeudi 28 décembre 2017 dans le secteur de Bulkessy (Mopti) à la frontière avec le Burkina-Faso", a indiqué



l'armée malienne sur son site officiel. La région de Mopti est située dans le centre du Mali. "Le bilan est de trois morts et des blessés", selon la même source qui ne donne pas d'autre précision.

L'armée malienne avait le 21 décembre annoncé avoir tué cinq terroristes et perdu un militaire en repoussant une attaque près de Niono, dans le centre du pays.

TOGO :

De nouvelles manifestations dans les rues pour exiger des réformes politiques

Des milliers de partisans d'une coalition de 14 partis d'opposition sont encore descendus dans les rues de Lomé, mercredi, pour exiger des réformes politiques et, à défaut, le départ du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

La marche fait partie des trois jours de manifestations prévues les 27, 28 et 30 décembre, pour réclamer des réformes relatives à la limitation des mandats présidentiels, le scrutin à deux tours et le vote des Togolais de l'étranger, que la coalition revendique depuis le 19 août dernier.

Elle intervient dans un contexte de fêtes de fin d'année, de crainte d'attaque terroriste, de vives critiques des impacts des manifestations sur les activités économiques et du renforcement, très visible dans la capitale togolaise, du dispositif sécuritaire.

Essentiellement, la coalition demande le retour à la version originale

de la Constitution de 1992, comportant la limitation des mandats présidentiels à deux.

Jugeant surannée et défaillante la version de 1992, le gouvernement a introduit des modifications en ce qui concerne la limitation des mandats et a enclenché un processus menant vers un référendum rejeté par la coalition.

Du mois d'août au 16 décembre, vingt manifestations ont été organisées par la coalition d'opposition et ont toujours rassemblé des milliers humaines dans les rues de Lomé, la capitale togolaise.

Pendant un temps, les manifestations ont été empreintes de rares violences faisant des morts et d'importantes destructions de biens publics et privés, avant de renouer avec leur caractère pacifique.

Dans un communiqué publié mardi, le ministre de la Sécurité, Yark Damehane, a fait état de trou-

bles planifiés lors des manifestations prévues pour les 27, 28 et 30 décembre et a lancé une sérieuse mise en garde à l'endroit de la coalition.

"Des sources concordantes et dignes de bonne foi font état de ce que certains responsables d'un parti politique membre de la coalition ont instruit leurs militants pour poser des actes de nature à troubler l'ordre public dans le but de provoquer des affrontements avec les forces de sécurité", a indiqué le communiqué.

Le ministre de la Sécurité a rappelé à tous les acteurs "qu'aucun acte contraire à l'esprit pacifique des manifestations de rue et à ce qui est convenu entre l'administration et les organisateurs ne sera toléré", d'après ce document.

"Toutes les dispositions seront prises pour qu'en tout état de cause force reste à la loi", a conclu le communiqué du ministère de la Sécurité.

APS

IRAK : 2 agents du renseignement tués dans une attaque à Kirkouk

Des hommes armés non identifiés ont abattu mercredi deux agents des services de renseignement affiliés au ministère irakien de la Défense dans la ville troublée de Kirkouk, a rapporté l'agence (Xinhua) citant une source au sein des forces de sécurité locales.



L'attaque s'est produite dans l'après-midi, lorsque les tireurs ont ouvert le feu sur la voiture dans laquelle circulaient les deux agents sur une autoroute au nord de Kirkouk, à quelque 250 km au nord de Bagdad, a affirmé la source sous couvert d'anonymat.

Les assaillants ont ensuite pris la fuite.

Les forces de sécurité ont lancé des recherches dans la zone, selon la source. À la mi-octobre, les forces de sécurité fédérales irakiennes ont

repris le contrôle de la province de Kirkouk après le retrait des Peshmergas kurdes.

Depuis, la ville a connu des attaques sporadiques contre les forces irakiennes ou les civils, tandis que l'ouest et le sud de la province de Kirkouk ont été le théâtre d'attaques perpétrées par les restes de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/EI).

Le 9 décembre, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a officiellement déclaré l'Irak entière-

ment libéré des militants de l'EI, toutes les zones jadis contrôlées par le groupe extrémiste ayant été reconquises.

Des individus isolés ou de petits groupes de militants de l'EI se sont cependant fondus dans les zones urbaines ou se sont réfugiés dans les zones désertiques ou reculées d'Irak pour tenter d'échapper aux forces irakiennes. Ces éléments restent en mesure de lancer des attaques occasionnelles contre les forces de sécurité et les civils.

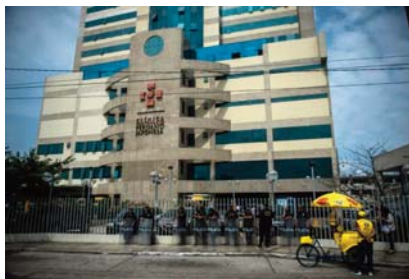
PÉROU: Hospitalisation prolongée pour l'ex-président Alberto Fujimori

L'hospitalisation de l'ex-président péruvien Alberto Fujimori, qui vient de bénéficier d'une grâce de l'actuel chef d'Etat Pedro Pablo Kuczynski, sera prolongée d'au moins 48 heures, a annoncé mercredi son médecin personnel.

M. Fujimori "va poursuivre son hospitalisation et ses visites seront limitées, sauf pour la famille."

Nous allons voir dans les prochaines 48 heures comment il évolue", a déclaré à des journalistes le docteur Alejandro Aguinaga, à la sortie de la clinique où se trouve l'ex-président depuis samedi.

"Quand son cœur fonctionnera normalement, il



sortira", a-t-il ajouté, sans indiquer si l'état de santé de l'ex-dirigeant avait empiré ces dernières heures.

"Son problème le plus sérieux est une fibrillation auriculaire (ou atriale)", a précisé M. Aguinaga.

Cette arythmie dont

souffre depuis le mois de juin M. Fujimori, âgé de 79 ans, peut dégénérer en infarctus faute de traitement, selon son médecin qui ne sait pas encore si l'ancien chef de l'Etat, condamné pour crimes contre l'humanité et cor-

ruption, "passera le nouvel an hospitalisé".

Une association locale de défense des droits de l'Homme a annoncé avoir fait appel à la Cour inter-américaine des droits de l'Homme, dont le siège est à San José (Costa Rica), afin qu'elle demande des comptes au gouvernement péruvien et analyse cette grâce.

La décision du président a soulevé une polémique et des manifestations de Péruviens, qui accusent le chef d'Etat d'avoir négocié politiquement cette mesure en échange de son maintien au pouvoir avec le soutien du mouvement politique fondé par M. Fujimori.

TURQUIE - RUSSIE La Turquie a finalisé son accord avec la Russie sur l'achat du système de missiles S-400

Le ministre turc de la Défense Nurettin Canikli a confirmé mercredi en Tunisie que l'accord visant à acheter le système de défense antimissile S-400 à la Russie avait enfin été conclu, selon l'agence de presse publique Anadolu.

S'exprimant devant la presse en Tunisie, M. Canikli, membre de la délégation turque dirigée par le président turc Recep Tayyip Erdogan, effectuant une visite officielle dans le pays, a déclaré que l'accord entre les deux pays avait été finalisé, et la valeur s'élevait au final à 2,5 milliards de dollars.

La Turquie a acheté à la Russie deux systèmes de missiles antiaériens S-400, soit quatre batteries au total, a-t-il expliqué.

"Ce qui était en jeu pendant les négociations était la question de savoir si un emprunt serait ou non nécessaire. Mais l'idée de payer une partie de la somme totale en



contractant un emprunt s'est finalement imposée", a-t-il déclaré. Sergueï Chemezov, PDG de la compagnie publique russe de défense Ros-sec, a quant à lui déclaré au quotidien russe Kommersant que les ministères turc et russe des Finances avaient achevé leurs négociations à propos de cet achat, et qu'il ne restait désormais qu'à signer les documents finaux.

La livraison du premier système est prévue pour mars 2020, a précisé M. Chemezov. Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu a déclaré le 14 décembre que la Turquie formait d'ores et déjà son personnel technique au maniement de ces systèmes en Turquie et en Russie. Le S-400 est le système de missiles antiaériens à longue portée le plus avancé dont dispose la Russie. Il peut tirer trois types de missiles, capables de détruire aussi bien des avions que des missiles balistiques ou de croisière.

YÉMEN La Ligue arabe optimiste quant à la possibilité de voir s'améliorer la situation au Yémen

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe (LA), Hossam Zaki, a déclaré mercredi que l'organisation panarabe était optimiste quant à la possibilité de voir s'améliorer la situation au Yémen, un pays déchiré par la guerre.

"En dépit de la situation difficile et de la crise humanitaire au Yémen, nous sommes optimistes quant à la possibilité de voir des progrès survenir dans le dossier yéménite l'année prochaine", a-t-il affirmé dans un communiqué de presse.

Le responsable de la LA a par ailleurs rejeté la possibilité d'organiser un dialogue arabo-iranien pour trouver une solution à la crise yéménite, soulignant que l'Iran faisait acte d'ingérence dans les affaires intérieures arabes.

"Les menaces proférées par l'Iran s'accroissent mal aux appels au dialogue", a-t-il indiqué.

Le Yémen, un pays arabe très pauvre, est en proie à la guerre civile depuis que les rebelles houthis se sont militairement emparés de la plus grande partie du pays en 2014, prenant le contrôle de toutes les provinces du nord, dont la région de Sanaa, la capitale.

L'Arabie saoudite est à la tête d'une coalition militaire arabe qui intervient au Yémen depuis 2015 pour soutenir le gouvernement du président Abd-Rabbo Mansour Hadi, contraint à l'exil après avoir été chassé par les houthis. La guerre a coûté la vie à plus de 10 000 Yéménites, dont une majorité d'enfants, et a forcé trois millions d'autres à se déplacer, entraînant l'une des pires crises humanitaires au monde.

Les Nations Unies ont notamment désigné la crise humanitaire yéménite comme la pire du monde, avec sept millions de Yéménites au bord de la famine, et plus de 2 000 décès liés au choléra.

YÉMEN: 68 personnes tuées mardi par des raids aériens de la coalition arabe

Soixante-huit civils ont été tués au Yémen dans la seule journée de mardi dans deux raids aériens de la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite, a indiqué jeudi l'ONU. La première frappe a touché "un marché populaire très fréquenté" dans la province de Ta'ez (sud-ouest) tuant 54 civils dont huit enfants, a indiqué le coordinateur humanitaire de l'ONU au Yémen, Jamie McGoldrick, dans un communiqué.

Le deuxième bombardement a tué 14 personnes de la même famille dans la province de Hodeida au bord de la mer Rouge, a-t-il précisé.

Les deux secteurs touchés sont contrôlés par les rebelles. "Je suis profondément dérangé par le nombre croissant de victimes civiles dans des attaques menées sans distinction" (contre des objectifs civils) au Yémen, a souligné le coordinateur de l'ONU.

Outre les 68 civils tués mardi dans les deux frappes aériennes, 41 autres ont été tués et 43 blessés au cours des dix derniers jours dans d'intenses combats, selon le responsable de l'ONU.

"Ces incidents montrent le manque total de considération pour la vie humaine de tous les belligérants, y compris la coalition menée par l'Arabie saoudite, dans cette guerre absurde qui a pour unique résultat de détruire le pays et de faire endurer des souffrances incommensurables à ses habitants", a déploré McGoldrick. Les civils "sont punis dans ces campagnes militaires futiles de la part des deux camps", a-t-il ajouté, rappelant aux belligérants qu'ils sont censés épargner les civils selon le droit humanitaire international.

La coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite a intensifié ses bombardements aériens contre les Houthis depuis l'interception le 19 décembre d'un missile tiré par les Houthis en direction de la capitale saoudienne Ryadh. Cette coalition sous commandement saoudien intervient au Yémen depuis mars 2015 en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi.

Ce dernier avait été chassé de Sanaa quand les Houthis s'étaient emparés de la capitale yéménite en septembre 2014 ainsi que de vastes portions de territoires.

Plus de 8 750 personnes ont été tuées depuis l'intervention de la coalition arabe, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le pays souffre aussi d'une épidémie de choléra et des dizaines de milliers de personnes ont besoin d'aide humanitaire pour survivre dans un des Etats les plus pauvres de la péninsule arabique.

FRANCE-ALGÉRIE

55 ans après la fin de la colonisation française, la question de la mémoire reste toujours suspendue

Cinquante-cinq ans après la libération de l'Algérie du joug colonial, la question mémorielle reste toujours vive dans toute entreprise de coopération entre la France et l'Algérie au point où, suspendue, elle n'arrive pas à suivre la volonté politique des deux pays de développer un partenariat d'exception.

Même si du côté français, l'ex-président François Hollande a tenté de faire la paix des mémoires, qui a trouvé de fortes résistances en France, et le candidat à la présidentielle Emmanuel Macron avait qualifié la colonisation de "crime contre l'humanité", les voix d'historiens français et de militants du mouvement associatif, appelant à une reconnaissance officielle de la France de ses "crimes coloniaux" ne trouvent pas encore des oreilles attentives de responsables français qui puissent satisfaire cette revendication tant espérée du côté algérien.

C'est dans ce contexte précis que l'historien Benjamin Stora a affirmé récemment que le dossier des crânes de résistants algériens, conservés au Musée de l'Homme de Paris depuis près de deux siècles, est venu réveiller la séquence sanglante de la colonisation française, qualifiant la question mémorielle entre la France et l'Algérie de "très lourde". Dans le traitement du dossier mémoriel entre la France et l'Algérie, il ne faut jamais oublier les Algériens qui ont vécu la colonisation et la guerre d'Algérie de manière très dure, notamment avec les exactions, les tueries, les déportations de la population qui était essentiellement paysanne", a-t-il expliqué dans une intervention au colloque organisé par l'association "Espace national Histoire et Mémoires Guerre d'Algérie" (ENHMG), intitulé "Guerre d'Algérie : l'histoire, les mémoires". Pour Stora, l'histoire commune des deux pays a été bâtie différemment sur des socles nationalistes différents, soulignant que si pour le nationalisme français s'est construit sur

le colonialisme et la conquête de l'Algérie, le nationalisme algérien s'est construit sur le refus du colonialisme et la guerre de libération qui "a légitimé la nation qui s'est constituée dans le temps".

Des discussions engagées mais les résultats ne sont pas encore visibles

Le président Macron, qui beaucoup attendent qu'il confirme de manière officielle la déclaration du candidat Macron sur la colonisation, a tenté de faire bouger les lignes lors de sa dernière visite en Algérie au cours de laquelle il a annoncé que la France était prête pour restituer à l'Algérie les crânes de ses résistants et lui livrer des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962. Le gouvernement algérien a salué, à travers le Premier ministre Ahmed Ouyahia, "une percée" dans ce dossier sensible de la mémoire franco-algérienne, indiquant, dans une conférence de presse à Paris le 7 décembre dernier, que les deux pays vont continuer à discuter à propos de la restitution graduelle des archives. Il y a lieu de rappeler que, dans le cadre de la coopération bilatérale, trois sous-commissions ont été dégagées pour traiter la question mémorielle. Il s'agit de discussions engagées autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires et les disparus algériens durant la guerre de libération nationale. Depuis leur installation, aucune information n'a filtré sur les résultats de



ces négociations, ce qui montre, de l'avis des spécialistes, que les sujets d'ordre mémoriel, même s'ils sont communs, restent "très difficiles" à trouver le chemin du consensus.

Ces mêmes spécialistes citent, dans ce cadre, l'exemple du refus de l'Etat français de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 à Paris où des milliers d'Algériens, sortis pour réclamer l'indépendance de l'Algérie, ont été sauvagement tués sur le sol

français par la police parisienne. A l'occasion de la commémoration, un groupe d'intellectuels, d'historiens et de militants français a demandé au président Macron une position "précise" sur les massacres de Paris, mais leur sollicitation est restée vaine, malgré la volonté du président français de ne pas être "prisonnier" de l'histoire entre les deux pays qui, finalement et selon les propos de l'historien Stora, ne peut être que "partagée".

Elever le colloque sur Houari Boumediene en rendez-vous d'intérêt régional et arabe

Les participants au 9ème colloque national sur Houari Boumediene (1932-1978), clôturé jeudi à Guelma, ont appelé à élever cette rencontre annuelle en un rendez-vous d'intérêt régional et arabe.

Adoptées au terme de deux jours de travaux du colloque axé cette année sur "le rôle de la mémoire et de l'identité dans la cohésion sociale" et tenu à la salle omnisports de la commune Houari Boumediene (30 km à l'Ouest de Guelma), les présents à la rencontre ont insisté dans leurs recommandations sur la mise en valeur du rôle du défunt Président Boumediene et du jeune Etat algérien qu'il dirigeait dans les divers espaces géopolitiques arabes et régionales.

Les participants à la manifestation, initiée par l'association Wiam de la commune Houari Boumediene sous l'égide de la wilaya de Guelma, ont insisté sur la concrétisation de la revendication de création d'une fondation Houari Boumediene qui «ouvrira à consolider la communication nationale entre générations».

La seconde journée du colloque a donné lieu à la présentation de plusieurs communications dont celle du Dr. Mohamed Lahcèn Zeghidi, professeur d'histoire à l'université d'Alger qui a indiqué dans 400 discours analysés du défunt prési-



dent Boumediene, il a été toujours fait référence à l'histoire de la nation algérienne. Il a également estimé que Boumediene, second président de l'Algérie indépendante, avait fait de la mémoire nationale «une référence pour tous les lois fondatrices de l'Etat algérien».

«Dans tous ses discours, Boumediene évoquait aussi la cause palestinienne en considérant que la Révolution algérienne demeurera inachevée sans l'aboutissement de la cause palestinienne», a assuré le même conférencier.

La séance de clôture de la rencontre a donné lieu à une conférence-débats animé par Ali Dhraâ sur les grandes positions du défunt président Houari Boumediene durant la période où

il dirigea le pays. Le colloque a connu la participation de plusieurs figures politiques et culturelles dont Dr. Salah Belaïd, président du Haut-conseil de la langue arabe, Tayeb Houari, secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, Mustapha Boutora, conseiller au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Arezki Feraïd et Mohamed Bouazara en plus d'une délégation tunisienne.

Les autorités locales avaient procédé à l'occasion du colloque à l'inauguration d'une route de 5,2 km dans la région de El Araâra dans la commune de Medjaz Amar desservant la demeure familiale de feu président Houari Boumediene où a été posé la première pierre d'un musée.

RENCONTRE Abane Ramdane a uni tous les courants politiques au sein du FLN contre le colonialisme

Abane Ramdane une des principales figures de la Révolution (1954-1962) a su unir les différents courants politiques derrière le Front de libération nationale (FLN) pour lutter contre le colonialisme français, a témoigné mercredi à Tizi-Ouzou son compagnon d'arme le Moudjahid Amar Driss. Intervenant lors d'une rencontre, abritée par le musée régional du Moudjahid et organisée à l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire de la disparition de Abane Ramdane, M. Driss, a souligné que celui qu'on surnomme "l'architecte de la Révolution" a lutté contre la division et œuvré pour l'unification des rangs des Algériens, autour d'un objectif commun et suprême qui est l'indépendance nationale.



Cette union des différents courants politiques et du peuple algérien au sein du FLN a donné toute sa force à la Révolution qui aboutira sept ans plus tard à la libération de l'Algérie du joug colonial, a-t-il insisté. Présent à cette commémoration, le moudjahid Idir Smail a rappelé le rôle principal de Abane Ramdane dans l'organisation du Congrès de la Soummam (20 août

1956), où il a participé à la création des institutions de la Révolution algérienne.

"C'était un homme exceptionnel, en ce sens qu'il était, à la fois, un intellectuel et un homme d'action qui avait une haute conscience de ce que doit être la Révolution", a-t-il précisé.

Les participants à la rencontre-hommage ont souhaité la multiplication de telles rencontres autour de cet enfant du village Azzouza (Larbâa n'Ath Irathen, Tizi-Ouzou) et sur d'autres figures qui ont marqué la Guerre de libération nationale à travers tout le territoire du pays, afin d'inculquer leurs valeurs aux jeunes.

L'université a été également invitée à apporter sa contribution par des travaux de recherches sur ces personnalités et leur apport à la Révolution.

APS

ARTS CONTEMPORAINS:

Un créneau investi par de jeunes talents

Une plus grande visibilité de l'art contemporain et l'émergence de nouveaux talents, occupant souvent pour la première fois les cimaises des quelques galeries existantes, constituent l'événement saillant sur la scène algérienne des arts plastiques de l'année qui s'achève devant le repli des manifestations dédiées au 3e art.

Ces nouveaux talents, dont quelques noms sont arrivés à percer à l'étranger, se singularisent par une grande originalité et créativité surtout dans le choix très diversifié des supports d'expression et qui va de la vidéo, à l'art de rue en passant par le RecupArt, le PopArt et les illustrations digitales.

Fait rare, cinq jeunes artistes Amel Benaoudia, Meriem M., «El Moustach», Hicham Gaoua de son vrai nom, Walid Bouchouchi et l'artiste «The Confused Arab» ont pris part cette année à l'exposition collective «Pop Art From North Africa» (Pop Art d'Afrique du nord) dans une galerie d'art à Londres.

L'émergence de jeunes talents, qui s'étaient d'abord fait connaître en diffusant leurs travaux sur Internet avant de participer à l'exposition collective «Delirium» consacrée aux œuvres de «Nesach», «Ser Das», Panchow et autre «Bold», viendra confirmer cette tendance pour le PopArt et les illustrations sur ordinateur qui se dessine.

Les galeries d'art algéroises ont également accueilli les premières expositions d'artistes comme Hind Oufriha, Amina Benboureche, «Sneak», Amina Aitouch de son vrai nom qui a proposé sa première installation, ainsi que celle de Yasser Ameur, plus connu pour son personnage «L'homme jaune» désormais hôte de plusieurs galeries en Europe.

Des artistes confirmés ont de leur côté ravivé l'ambiance des quelques galeries d'art de la capitale. Parmi eux, Malek Salah présentant «State Of Dis-

sorder», Yacine Aïdoud et son exposition «Expressions croisées», ou encore «Mizo» (Hamza Ait Mikideche) - à l'origine d'une plateforme numérique, exogstudio, rassemblant ses œuvres et d'un magazine web- qui a exploré les supports métalliques et les passerelles entre photographie et peinture dans «Métal-physique».

Les arts visuels algériens ont également brillé à l'étranger avec l'artiste peintre Hamza Bounoua, qui n'est plus à présenter, à travers une exposition au Qatar et aux Emirats Arabes Unis et aussi par les œuvres de Kader Attia, un artiste parmi les plus cotés de sa génération, conclue de la critique internationale qui le qualifie d'«artiste érudit».

Cet algéro-français dont l'œuvre voyage sur les cinq continents a présenté, en 2017, son travail au musée des arts de l'Université Northwestern de Chicago aux Etats-Unis où il est un habitué des plus grandes galeries.

Potentiel avéré, marché absent

En dépit de ce foisonnement de créativité, du nombre des créateurs et de leur dynamisme, les arts visuels peinent encore à se trouver une place dans le paysage culturel. En l'absence d'un réel marché de l'art qui tarde à s'organiser malgré les engagements des pouvoirs publics, réitérés récemment encore, il ne reste à ces créateurs que les galeries d'art, peu nombreuses dans la capitale et pratiquement inexistantes dans les autres villes algériennes, pour



exposer et donner quelque visibilité à leurs œuvres.

Les espaces culturels publics ont abrité, elles aussi, quelques expositions d'artistes comme Mohamed Chafa Ouzzani à Alger, Amina Salhi et Nabil Belabbassi à Tlemcen, Mohamed Kerrou à Sidi Bel Abbès, Noureddine Kor à Oran ou encore Rabah Lemloume à Constantine. Mais ces opportunités restent en deçà des capacités créatives des artistes algériens et de leurs attentes. Pour les observateurs de la scène culturelle, le nombre d'espaces d'exposition et de galeries demeure «très insuffisant» devant l'«important potentiel créatif». Pour preuve, argumentent-ils, la participation de pas moins d'«une centaine de participants à chaque salon des arts plastiques et ce, quel que soit la ville qui l'accueille» et le nombre d'œuvres, certes de qualité inégale, librement diffusées sur Internet.

La quasi inexistence d'expositions dans des musées comme le MaMa (musée arts modernes d'Alger) et l'annulation du Festival

international des arts contemporains «affaiblissent encore plus» la visibilité de ces œuvres et l'organisation d'un marché de l'art, estiment observateurs professionnels qui de plus relèvent le manque d'espace de travail pour les créateurs, jugé «problématique» et «handicapant» pour les arts visuels et ses praticiens.

La formation dans le 3e art et la situation de l'Ecole supérieure des Beaux-arts, paralysée par les problèmes financiers et pédagogiques récurrents depuis plusieurs années viendront s'ajouter aux difficultés des expositions et de circulation des œuvres d'art. Seul bémol pour adoucir ce tableau général: l'effort déployé par des galeries pour offrir un espace d'exposition professionnel et continuer à entretenir un réseau de circulation des œuvres d'art, à l'image de «Seen Art», «Sirius», «El Yasmine», «Les ateliers bouffées d'art» qui organisent souvent des ateliers de formation ouverts au public, ou encore «Les ateliers sauvages» avec ses résidences de création.

EL-OUED : Recourir aux experts et archéologues dans la restauration des monuments archéologiques

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a appelé, jeudi à El-Oued, à recourir aux experts et aux spécialistes en archéologie dans la restauration des monuments archéologiques. «Il appartient d'opter pour les efforts des experts et spécialistes en archéologie en matière de projets de restauration des sites archéologiques et d'œuvrer au respect des normes requises, car, sont des monuments culturels et spirituels à même de contribuer à la consolidation de la culture nationale», a souligné M. Mihoubi en marge d'inspection, dans la commune de Guemmar, du chantier de restauration de la zaouïa (confrérie) Tidjania dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Le ministre de la Culture a, à ce titre, salué la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant institution du 12 janvier journée chômée et payée, constituant, a-t-il soutenu, «une décision historique et acquies pour la consolidation de la cohésion et l'unité nationales».

«L'année 2018 sera celle de mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant promotion du patrimoine matériel et sa sauvegarde», a déclaré M. Mihoubi, ajoutant que «le ministère de la Culture mobilisera tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cette démarche».

Il a, fait savoir, également que son département œuvre à l'encouragement de l'investissement privé dans le secteur de la culture, notamment aux volets de la réalisation des structures et la promotion des activités culturelles.

Une enveloppe de 340 millions DA a été accordée, au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique, pour la réalisation des travaux, de restauration du siège de la zaouïa Tidjania de Guemmar, livrables au second trimestre de 2018, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Azzedine Mihoubi a, dans la même région, visité au centre culturel Abdelkader Yadjouri une exposition de produits d'artisanat, de pâtisserie et d'art culinaire traditionnel, ainsi qu'un atelier de dessin et travaux manuels pour enfants.

Le ministre qui s'est enquis aussi du fonctionnement de la bibliothèque publique «Mohamed Tahar Telili», a plaidé pour la révision des manuscrits avant leur publication. Il a également visité, dans la commune de Hassani Abdelkrim, la bibliothèque «Mohamed Tahar El-Adaouani», avant d'inspecter le chantier de restauration de l'ancienne Maison de la culture de la ville d'El-Oued. Cette opération pour laquelle a été déposé un montant de 70 millions DA sera réceptionnée fin février prochain, selon les explications fournies sur site. M. Mihoubi a écouté, au niveau de la maison de la culture «Mohamed Lamine Lamoudi» de Chott, un exposé sur les activités périodiques de cet établissement culturel, avant de s'intéresser aux publications, impressions de cet établissement et aux périodiques.

MUSIQUE ANDALOUSE

Le Grand orchestre de l'Ecole de Tlemcen clôture en apothéose la 2^e édition de Hadrat El Andalous

Le Grand orchestre de l'Ecole de Tlemcen a clôturé, jeudi soir, en apothéose, au Palais de la culture Abdelkrim Dali, la seconde édition de Hadrat El Andalous en présence d'un public nombreux composé essentiellement de familles. Constitué des président et chefs d'orchestres de 14 associations culturelles de musique andalouse relevant de cette école, cet orchestre a interprété, avec un grand brio, un Raml El Maya. Admirablement dirigé par Si Ahmed Baghdadli, président de la Société artistique littéraire et de musique de Tlemcen (SLAM), cet orchestre, formé pour la première fois, s'est illustré par des musiques et chants du répertoire andalou. Le «clou» de la soirée a été l'interprétation de chants sans fond musical, que répétait, également, avec les membres de l'orchestre, le public aux sons des youyous. Des hommages particuliers ont été réservés aux membres de cet orchestre par les autorités locales présentes à la soirée, notamment, les présidents d'APW et d'APC de Tlemcen et de Mansourah, ainsi que les directeurs de la culture et de la radio locale qui a retransmis en direct toutes les soirées de cette deuxième édition. Auparavant, l'association El Adabia de Blida, créée en 1923 et relancée en 1990, a interprété un Rasd qui a ému l'assistance. Au total, dix-sept (17) associations cultu-

relles ont pris part, du 21 au 28 décembre, à cette manifestation, dont 14 associations de l'école de Tlemcen, à savoir celles dénommées Gharnata, Kortobia, Abhab Cheikh Larbi Bensari, la SLAM, Si Mohamed Bouali, Awtar Tilimsen, Riadh El Andalou et El Mouahidia de Nedroma, représentant la wilaya de Tlemcen, aux côtés d'El Andaloussia et Cheikh Redouane Bensari de Sidi Bel Abbès, les Aïrs Andalous de Paris. La wilaya d'Oran a été représentée

par les associations Mustapha Belkhodja, Nassim El Andalou et Ennahda, alors que l'école de Constantine a été représentée par l'association Maqam. Agréée en juin dernier, l'association Hadrat El Andalou de l'Ecole de Tlemcen vise, à travers ces rencontres, dont la première a été organisée en décembre 2016, la réactivation du festival national de musique andalouse de Tlemcen, a précisé son président Fouzi Benkalfate.

TLEMCEN : Conférence sur les éléments constitutifs du genre musical Hawfi

Les éléments constitutifs du genre Hawfi et les structures de la musique andalouse ont été développés par le professeur Rachida Kalfate Rostane, enseignante à l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen (UABT), dans le cadre de la deuxième édition de la manifestation Hadrat El Andalous. Au cours d'une conférence donnée mercredi soir au Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, cette docteure en anthropologie philosophique a présenté le genre Hawfi, ou chant mélodieux de femmes tlemceniennes, dont les textes ont été utilisés dans le répertoire andalou.

L'oratrice a qualifié le Hawfi d'imaginaire vocal, utilisant à chaque fois, des extraits de textes mélodieux au grand plaisir de l'assistance. Pour elle, le Hawfi purifie la personne en expiant ses fautes et atteignant une essence religieuse. Les textes exploités dans cette conférence, a-t-elle précisé, ont été pris d'un travail de recherche effectué par le professeur Yelles Chaouche Mourad qui a recueilli un nombre important de ces chants marquant la ville de Tlemcen. La première musique c'est la voix, a-t-elle affirmé. L'avant-dernière soirée de cette seconde édition de Hadrat El Andalous, a

été marquée, en soirée, par la prestation de deux associations musicales les Aïrs Andalous de Paris et Abhab Cheikh Larbi Bensari de Tlemcen qui ont émerveillé une assistance nombreuse qui a bravé le froid et la pluie. Cette manifestation, visant la réhabilitation du festival de musique andalouse de Tlemcen, selon ses organisateurs, sera clôturée, jeudi soir, par l'association El Adabia de Blida et le Grand Orchestre de l'école de Tlemcen, composée de 14 associations culturelles ayant participé à cet événement culturel.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

The Wall : Face au mur
JEU 97 épisodes



Pour clore l'année dans une ambiance festive et ludique, l'animateur propose un numéro spécial de son jeu. Trois binômes de célébrités affrontent le mur de 12 m de haut pour gagner jusqu'à 1,5 million d'euros au profit de l'association Mon cartable connecté. Celle-ci fournit à des enfants hospitalisés des outils leur permettant de rester en contact avec leur classe. Le chanteur Marc Lavoine fait équipe avec l'humoriste Jeanfi Janssens, l'entraîneur de l'équipe de France de foot Raymond Domenech avec sa compagne, Estelle Denis, et l'acteur Agustín Galiana avec le comédien Philippe Bas.

France 2 19:55

Prodiges

DIVERTISSEMENT 4 épisodes



Les trois meilleurs artistes de chaque catégorie (chant, danse et instrument), sélectionnés par la soprano Elizabeth Vidal, le violoncelliste Gautier Capuçon et le danseur étoile Patrick Dupond lors des auditions, s'affrontent pour remporter le titre de Prodige de l'année 2017. Ils sont accompagnés de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et du Palais d'Hiver de St Petersburg Ballet. Cette édition fait la part belle aux musiques de film. Les jeunes talents se produisent sur les œuvres de célèbres compositeurs tels que John Williams, Ennio Morricone, Georges Delerue ou Michel Legrand.

France 3 19:55

Meurtres en Martinique

Réalisateur : Philippe Niang
Avec : Olivier Marchal, Sara Martins



Un cadavre est découvert sur un chantier au sommet de la montagne Pelée. La capitaine Léna Valrose de la police scientifique, tout juste arrivée de métropole pour donner une formation, se voit confier l'enquête. Elle doit faire équipe avec Paul Ventura, un policier installé depuis 30 ans sur l'île. Les deux enquêteurs décident d'envoyer des prélèvements ADN à Paris afin de tenter d'identifier le corps.

CANAL+ 20:00

Rugby / Top 14
TOULOUSE / TOULON



Thomas Ramos, Florian Fritz, et leurs coéquipiers toulousains s'accrochent pour l'instant au peloton des équipes qui sont à la lutte pour les places qualificatives pour la phase finale. Les Haut-Garonnais passent un véritable test face au pack toulonnais emmené notamment par Mathieu Bastareaud, François Trinh-Duc, ou encore Duane Vermeulen. Les Varois se montrent irréguliers cette année, mais restent un sérieux prétendant à la victoire finale dans le Top 14. Devant son public, Toulouse peut en cas de victoire lancer un signe fort à la concurrence et s'installer durablement parmi les six premiers.

6 21:00

Salvation

Réalisateur : Juan Carlos Fresnadillo
Avec : Charlie Rowe, Santiago Cabrera



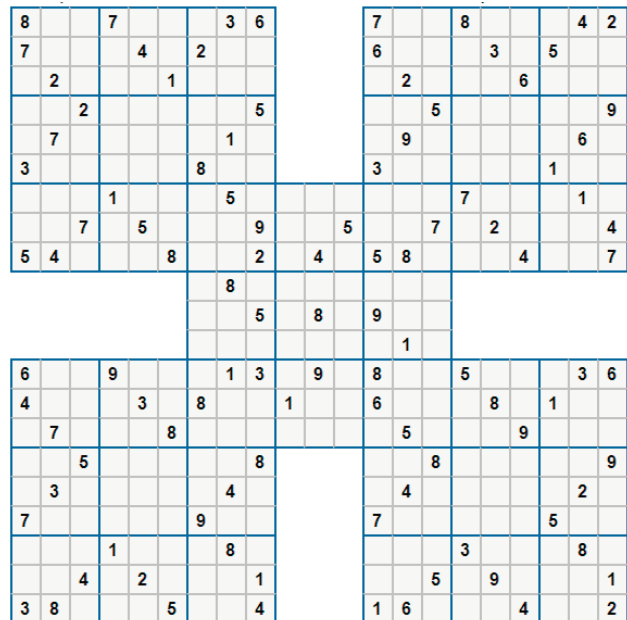
Liam Cole, un étudiant en astrophysique à l'université de Cambridge, découvre qu'un astéroïde va s'écraser sur Terre dans 186 jours. Son professeur ayant disparu et lui-même étant suivi, il parvient à alerter et convaincre Darius Tanz, ancien étudiant du MIT devenu pionnier de la technologie, qui l'emmène avec lui au Pentagone. Sur place, le secrétaire adjoint à la Défense, Harris Edwards, leur confirme que la Maison Blanche est au courant et a créé une cellule secrète qu'ils sont invités à rejoindre pour travailler ensemble à sauver l'humanité...

Jeux

Samourai-Sudoku n°1759

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“La difficulté n'est pas de faire des enfants, mais de les nourrir.”

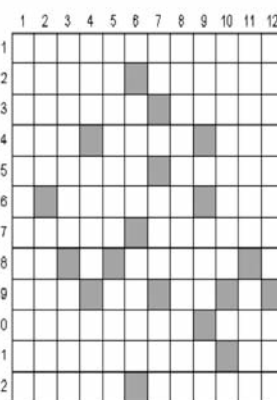
* Thomas Malthus

Mots croisés n°1759

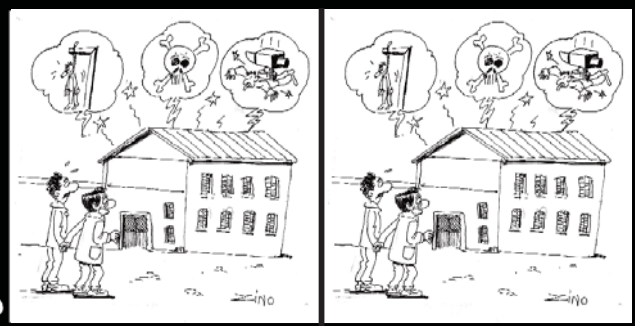
Verticalement :
1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habitée à faire qqch

Horizontalement :
1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. - l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie

7. Ch. - l. de c. de la Charente-Martin - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirons - Du verbe avoir
12. Ch. - l. de c. de la Somme - Permantent



Terreurs



Grille géante n°459

délire	↓	idiotie	↓	souhait	↓	étudiées sur écran	↓	organe de fleur	↓	proprié- taires	↓	fainéante autre nom de Gaïa	↓
bric		œuvre en prose		do de clé		esclave pausant				supérieur du caïd	→		
↓		↓		↓		↓				estuaire inondé	↓		
pliées par l'âge	→							mettre en ordre	→	↓			
pin-up								absence de clarté	↓				
↓				se sou- lageait	→			↓					
quillerets	→			déquêtée	↓	écharpes	→					affaire d' honneur	↓
brigand						femelle porcine	↓						
↓						n'avoue pas numéro 1 français	→			attrapés	→		
										bien huilés	↓		
en passant par		marchant sans but suppres- sion	→					très leste	→	↓			
↓		↓		orifice de truite	→			lettre de matheux	→	↓		parcouru	→
opiniâ- tremement	→			homme de main	↓			éléments de texte	↓			crainitif	↓
méprisée													moder- nisé
↓						extorque membres du même culte	→						↓
prince arabe		fond de cuve planis- phère	↓			refuge de base	↓	double point imitateur emplumé	→				atta- querai
↓						adipeux	→	↓		plante à huile genre d'aven	→		↓
						érudite	↓						
salle de travail	→												
amas de graines	↓							ancienne région d'Égypte	↓	désert de cailloux italienne désuète	→		
↓				tueur étouffant	→					↓			
				effectif	↓								
lique musicale	→							mot de mariage reste de moisson	→			éclos rendu moins brillant	→
niais								↓				↓	
↓						distan- cerais	→						
						pièce de mât	↓						
aristo- cratie		série de siècles patri- moine	→			forme de ferrure tombée du jour	→			réunion étoilée	→		vastes plaines lunaires
↓		↓				↓				détruisit	↓		↓
								parasite intes- tinal	↓			principe spirituel	→
néqation	→			terro- triser devant la science	→								
trou- vaille				↓		éléments d'avion	→					s'harmo- niserà	→
↓													
étréin- dras	→											il met Paris en bouteille	→

Solution

C'est arrivé un 30 décembre

1986 : Bravant l'interdiction de la dictature communiste, des milliers d'étudiants manifestent à Pékin.
 1989 : La République populaire (communiste) de Pologne redevient la République de Pologne.
 1989 : Václav Havel élu président de la République en Tchécoslovaquie.
 1993 : Les États-Unis et la Russie signent l'accord de désarmement nucléaire Start II.
 1996 : Le gouvernement du Guatemala et la guérilla signent un accord de paix, après trente-six ans de guerre civile et plus de cent quarante mille morts.

Célébrations :
 - Irlande : Journée de la Constitution.

Sudoku n°1758

2	9	6	7	4	3	5	1	8
4	7	8	1	5	9	2	3	6
1	5	3	6	8	2	7	4	9
7	6	5	4	3	1	9	8	2
9	1	4	2	6	8	3	7	5
8	3	2	5	9	7	4	6	1
5	8	1	3	2	4	6	9	7
6	4	9	8	7	5	1	2	3
3	2	7	9	1	6	8	5	4
7	1	6	9	8	4	3	2	5
9	8	2	3	1	4	5	7	6
4	3	6	5	2	7	9	8	1
1	5	8	6	2	4	3	7	9
6	9	7	3	5	8	2	4	1
3	2	4	7	1	9	6	8	5
8	3	6	5	9	1	7	2	4
4	7	5	2	8	6	1	9	3
9	1	2	4	3	7	8	5	6
7	6	1	8	4	5	9	3	2
6	8	3	9	6	2	4	1	7
2	4	9	1	7	3	6	8	5

Mots Croisés n°1758

HENRICHEMONT
 ABOULIE■AREU
 BESTIALES■AM
 IN■O■INSANE
 LIESSE■VENTS
 IENISSE■SIC
 TR■D■THERESE
 ASPET■OUI■EN
 T■IONS■ARC
 INSPECTEUR■E
 OISON■E■RMI■
 N■EUSKERJEENS

Grille géante n°458

A	I	B	R	S	L	B
A	L	E	R	T	E	M
I	R	R	E	C	U	P
A	M	O	U	R	L	U
E	S	P	R	I	T	E
U	N	I	T	E	S	E
T	O	I	A	C	E	A
C	A	N	O	N	S	N
T	N	A	I	N	E	V
V	I	E	R	E	F	U
O	C	C	I	R	E	T
U	N	I	O	N	S	E
M	A	E	L	S	T	O
M	I	E	L	A	I	S
M	I	D	I	O	T	A
D	I	C	T	E	N	A
T	A	I	S	O	N	S
C	A	B	O	S	S	E
T	N	I	E	L	L	E
P	I	F	N	E	L	O
F	A	U	S	S	E	T

CAN DE HANDBALL (PRÉPARATION) : L'Algérie s'impose à nouveau face au Partizan Belgrade en amical 36-29



La sélection algérienne de handball (messieurs) a battu le club serbe du Partizan Belgrade sur le score de 36-29, mercredi soir à Belgrade en amical dans le cadre de sa préparation à la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévue du 17 au 27 janvier au Gabon.

Il s'agit de la troisième victoire de suite pour le Sept national, en stage depuis samedi dans la capitale serbe, après celles décrochées lundi face à ce même Partizan (38-30) puis contre les Serbes du Club Obilic (44-22), le lendemain.

Les coéquipiers de Ryad Chahbour boucleront leur sortie en terre serbe vendredi en disputant un quatrième et dernier match amical face à l'Arabie Saoudite. Jeudi, ils seront soumis à du biquotidien. Les Verts, qui ont entamé tardivement leur préparation au rendez-vous continental en raison de problèmes multiples, se rendront par la suite au Qatar, où ils disputeront du 6 au 11 janvier un tournoi amical en présence du pays hôte, de l'Iran et d'Oman.

A Libreville, le Sept national évoluera lors du premier tour dans la poule A aux côtés du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Cameroun et du Congo, tandis que le groupe B est composé de l'Égypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

Les trois premiers de la compétition représenteront l'Afrique au Championnat du monde, prévu en Allemagne et au Danemark en 2019. C'est d'ailleurs l'objectif assigné par la Fédération algérienne de handball au staff technique composé du duo Sofiane Hlouani et Mohamed Seghir Zinedine.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (KEIRIN JUNIORS) : L'Algérien Nehari en bronze

Le coureur algérien Mohamed Amine Nehari a remporté la médaille de bronze des épreuves de Keirin juniors de la 8e édition des championnats arabes sur piste de cyclisme juniors et seniors (dames et messieurs), organisée du 25 au 28 décembre au vélodrome international de Sharjah (Émirats arabes unis).

La médaille d'or de l'épreuve est revenue au Saoudien Ahmed Adnan Al-Hassan devant l'Émirati Ali Khelifa Al-Chemsi, médaillé d'argent. Mercredi, Yacine Chalel (seniors) avait remporté la médaille d'argent de l'Omnium, une spécialité composée de quatre épreuves (tour lancé, scratch, élimination et course aux points), alors que la médaille d'or est revenue à l'Émirati Youcef Mohamed Mirza. Le Koweïtien Khaled Khelifa a pris la médaille de bronze.

L'Algérien Abderrahmane Mansouri avait, de son côté, remporté la médaille d'argent de la poursuite individuelle seniors, derrière l'Émirati Youcef Mohamed Mirza, un pur spécialiste des épreuves de vitesse. Lors de la première journée de la compétition, mardi, la sélection algérienne juniors, constituée de Cheblaoui Oussama, Mekour Mohamed et Nehari Mohamed Amine avait terminé à la 4e place de la poursuite par équipes.

ESCRIME/CRITÉRIUM NATIONAL DES JEUNES (INDIVIDUEL /GARÇONS-FILLES) : Coup d'envoi des épreuves à la salle Harcha Hacene (Alger)

La première phase du critérium des jeunes (individuel /garçons - filles) des catégories U-11 et U-13 (sabre, fleuret et épée) a débuté vendredi à la salle Harcha Hacene (Alger) et se clôturera samedi, alors que la première phase de la Coupe d'Algérie des U15 ans et

U17 ans est fixée au dimanche et lundi prochains. Quelques 360 escrimeurs dont 120 filles issus de 15 clubs prennent part à cette compétition. La catégorie des moins de 11 ans (U11) est présente avec 60 athlètes, les U13 (60), les U15 (80) et les U17 (60).

"Il s'agit de la première étape du critérium des jeunes escrimeurs des U-11 et U-13. Elle sera suivie de la première phase de la coupe d'Algérie U15ans et U17ans", a indiqué à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Dali Lotfi.

Les jeunes participants au critérium sont versés dans plusieurs poules et le vainqueur de chaque poule jouera directement le tableau final de la compétition.

La seconde phase est prévue en mois de février et les deux phases seront qualificatives au festival du jeune escrimeur. "Le système du critérium est simple. Il se disputera en deux phases

et les athlètes qui empochent le plus de points composeront leur billet pour le festival du jeune escrimeur prévu les 29 et 30 juin prochain à Alger", a précisé le DTN.

Concernant la coupe d'Algérie, elle se jouera en deux phases. La première phase est programmée dimanche et lundi, tandis que la seconde phase se disputera les 16 et 17 mars. "Pour la coupe d'Algérie, c'est pratiquement le même système que celui appliqué au critérium mais les catégories concernées sont les U-15 et les U-17. Les escrimeurs vont récolter le maximum de points avant d'aborder la seconde phase. Les jeunes qui empochent le plus de points seront déclarés vainqueurs à l'issue des deux phases", a fait savoir la même source.

Le DTN estime que la coupe d'Algérie «sera une occasion pour sa structure de détecter les meilleurs athlètes qui auront l'occasion d'intégrer les différentes équipes nationales». "La



coupe d'Algérie sera une occasion de visionner nos athlètes de près. Certains d'entre eux seront présélectionnés avec les équipes nationales des jeunes catégories", a-t-il ajouté. Cinq Ligues sont présentes à ce rendez-vous, il s'agit de la Ligue d'Alger, d'Oran, de Sétif, de Chlef et d'Annaba. La ligue d'Alger est la mieux représentée avec six clubs, celle de Sétif par quatre clubs, Oran avec deux clubs, Chlef avec deux clubs et Annaba avec un seul représentant.

Les clubs participants:

Ligue d'Alger: Dynamique d'Alger centre, Itihad Ryadi Baladiat Casba, Nadi Chihab Baladiat Casba, Nadi olympique Sahel, Athlétique club Sidi Mhammed, Mouloudia d'Alger Ligue de Sétif: Association Sétif, club champion d'escrime, Mouloudia El Eulma, Club Bougaa Ligue d'Oran: Club sport amateur d'Oran, Itihad Ryadi Baladiat Oran (est) Ligue de Chlef: OS Chlef, FO Chlef. Ligue d'Annaba: Jil Jadid Boukhadra.

GHARDAÏA : Une centaine de participants au marathon des dunes

Une centaine de participants dont une dizaine de sexe féminin ont pris part jeudi au coup d'envoi de la 14ème édition du marathon des dunes organisée à Ghardaïa.

Cet événement sportif, initié sous le signe «Sport - Santé - Culture - Tourisme et Environnement» par «Pro organisation», une agence de communication en collaboration avec la Fédération nationale du sport pour tous (FNST), «se caractérise par des courses pédestres en allure libre à travers la nature pittoresque de la région de Ghardaïa où les participants traverseront en trois étapes de 10 km chacune, la beauté du paysage de la vallée du M'Zab, ses palmeraies et ses Ksour ainsi que l'Oasis de Metlili», a indiqué l'organisateur Abdelmadjid Rezkane.

«Le parcours de ce marathon des dunes sous forme de «trail» est conçu pour joindre l'utile à l'agréable, permettant aux participants de traverser entre autres, la vallée du M'Zab classée patrimoine universel, les palmeraies et le Ksar millénaire d'El Ateuf, les séculaires remparts du Ksar de Ben Izgen ainsi que la région de Metlili avec ses dunes



et palmeraies», a fait savoir Rezkane.

Cette manifestation sportive à portée divertissante et touristique qui se déroulera en allure libre pour les participants de différents âges, s'aligne sur le principe de la durabilité de l'environnement et la préservation de la nature et de la culture, a précisé l'organisateur, ajoutant qu'elle compte promouvoir l'image de la région comme une destination touristique internationale ainsi que la sécurité et la stabilité dont jouit

l'Algérie. Cette 14ème édition se veut une occasion pour élargir la promotion de la belle région du M'Zab avec son patrimoine culturel historique et architectural auprès des touristes et opérateurs divers et d'accompagner les coopératives locales pour l'exposition des produits du terroir et encourager l'artisanat local. Pour le président de l'assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, Omar Fekhar, cette manifestation «peut jouer un rôle dans le développement de l'économie locale, à l'instar d'autres activités sportives qui contribuent dans l'animation du tourisme et de l'artisanat de la région». «Cet événement peut contribuer également à rehausser l'image de la région célèbre pour ses potentialités naturelles, architecturales et culturelles ainsi que son artisanat, et générer ainsi une véritable dynamique touristique».

Le programme de ce marathon qui se déroule sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et du wali de Ghardaïa, durant trois jours, comporte également des visites et circuits touristiques ainsi que des soirées artistiques au profit des participants.

EQUITATION: L'association «Nadi El Foursane» organise une épreuve d'endurance samedi à Tlemcen

L'association «Nadi El Foursane» de Tlemcen organise, samedi, une épreuve d'endurance à travers le chef-lieu de la wilaya en vue de sensibiliser les cavaliers et amateurs de cette discipline sportive à la pratique équestre, a annoncé jeudi son président.

Dix-huit (18) participants venant des wilayas de Tiaret, Blida, Alger et Tlemcen, prendront part à cette manifestation sur un parcours de 40 kilomètres, soit deux fois un circuit de 20 km, partant de la ville d'Hennaya vers Ain El Houtz dans la commune de Che-touane et Tlemcen, a précisé Hicham Tabet Aouel à l'APS.

Ce convoi équestre, qui empruntera des pistes préalablement choisies à une vitesse

réglementée entre 12 et 15 km/heure, partira du carré de martyrs de Hennaya, a-t-il ajouté.

Un contrôle vétérinaire pour s'enquérir de l'aptitude des chevaux est prévu vendredi après-midi à l'école équestre «La Marguerite» de Tlemcen, située au niveau du centre équestre de Mansourah, a-t-on indiqué, faisant savoir que ce contrôle sera répété à l'issue du premier circuit. L'association «Nadi El Foursane» de Tlemcen, agréée le 1er août dernier, vise entre autres objectifs, l'affiliation à la Fédération équestre algérienne pour renforcer la pratique de cette discipline au niveau de la wilaya de Tlemcen, selon la même source.



APS

COUPE D'ALGÉRIE (32^{ES} DE FINALE) : La JS Kabylie et le MC Oran premiers qualifiés aux seizièmes de finale

La JS Kabylie et le MC Oran se sont qualifiés aux 16es de finales de la Coupe d'Algérie de football, en battant respectivement l'ES Ben Aknoun (1-0) et le MCB Oued Sly (1-0), jeudi pour le compte des 32es de finale.



La JS Kabylie qui s'est imposée grâce à un but de Beldjia (8e) sur corner direct, accueillera en 16es de finale programmés les 12 et 13 janvier, le vainqueur du match USMM Hadjout - RCB Oued R'hiou, prévu lundi prochain (14h00). De son côté, le MC Oran qua-

lifié grâce à la réalisation de Tiaiba (63e), défiera en déplacement le vainqueur du match RC Relizane - NRB Telaghema, prévu samedi (14h00).

Les autres matchs des 32es de finale sont prévus selon le programme suivant :

Jeudi :
MC Oran - MCB Oued Sly 1-0
JS Kabylie - ES Ben Aknoun 1-0

Vendredi 29 décembre 2017 :
A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - NA Hussein-Dey (16h00)
A Ain Témouchent (OPOW) : CR Témouchent - USM Blida (14h30)
Au Khroub : AS Ain M'lila - CAB Bou Arréridj (14h30)
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - ES Firme (16h00)
A Alger (20-août-1955) : DRB Staouéli - O Médéa (15h00)
A Annaba (Chabou) : ES Besbes - US Oued Souf (14h30)
A Tadjenamet : DRB Tadjenant - CRB Amria (14h30)
A El-Eulma : MC El-Eulma - Paradou AC (14h30)
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - HB Chelghoum Laïd (15h00)
A Blida (Brakni) : ESM Koléa - MO Béjaïa (14h30)
A Sétif : ES Sétif - MBH Messaoud (15h00)
A Tébessa : NRC Boudjelbana - CRB Dar El-Beïda (14h30)

Samedi 30 décembre 2017 :
A M'sila : NC Magra - USM Khenchela (14h00)
A Boumerdès (OPOW) : IB Lakhdaria - GS Belvedere (14h00)
A Tébessa : CRB Kaïs - CR Village Moussa (14h00)
A Guelma (OPOW) : IRB Belkheir - WRO Mimoune (14h00)
A Sidi Bel-Abbès : SA Mohammadia - JS Saoura (14h00)
A Relizane : RC Relizane - NRB Telaghema (14h00)
A Touggourt : NRB Touggourt - USM El-Harrach (14h00)
A El-Bayadh : MB El-Bayadh - USM Annaba (14h00)
A Ain Sefra : GC Ain Sefra - Amel Boussaâda (14h00)
A Alger (5-juillet-1962) : MC Alger - WA Tlemcen (16h00)
A Saïda : MC Saïda - RC Kouba (14h00)
A Illizi (OPOW) : CRS Illizi - ESF Bir Ater (14h00)
A Biskra : US Biskra - JSM Skikda (14h00)
A Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - ARB Ghriss (15h00)
A Blida (Brakni) : CR Zaouia - E Sour Ghoulane (14h00)
A Sétif (8-mai-1945) : SA Sétif - ASM Oran (15h00)

Lundi 1er janvier 2018 :
A Blida (Brakni) : USMM Hadjout - RCB Oued R'hiou (14h00)

Mardi 2 janvier 2018 :
A Saïda (OPOW) : MB Hassassna - MB Berrahal (14h00).
suivant :

Le MC Oran se qualifie dans la douleur, Bouakkaz se justifie

L'entraîneur du MC Oran, Moez Bouakkaz, dont l'équipe a remporté jeudi soir difficilement son match à domicile contre le MCB Oued Sly (1-0) en 32es de finale de la coupe d'Algérie, a estimé que ses joueurs n'ont pas préparé adéquatement ce rendez-vous d'où les difficultés qu'ils ont rencontrées contre une équipe évoluant en Inter-régions (Gr. Centre-Ouest).

"Comme nous avions eu une courte trêve, on a profité pour faire subir aux joueurs une grande charge de travail en prévision de la deuxième partie de la saison. On a pris ainsi un gros risque par rapport à cette rencontre de coupe, mais on n'avait pas le choix", a déclaré le coach tunisien en conférence de presse à l'issue du match.

Les "Hamraoua" ont attendu la 62e minute pour inscrire le seul but de la rencontre grâce à leur attaquant Tiaiba.

Hormis cette réalisation, ils n'ont pas trop inquiété le troisième au classement de l'Inter-Régions.

"Outre l'aspect physique qui nous a joué un mauvais tour, le fait qu'on a mis une heure de route pour rejoindre le stade avant le match nous a également perturbé", a ajouté le driver oranais très critiqué et son équipe dans cette sortie par les fans locaux qui ne se sont pas présentés en force dans les tribunes du stade Ahmed-Zabana.

L'attitude du public a été d'ailleurs déplorée par Bouakkaz, qui a appelé les supporters à prendre exemple de leurs homologues de la JS Kabylie qui ont continué à soutenir leur équipe face au MCO lors du précédent match du championnat de Ligue 1 alors qu'elle était menée au score 3 à 0.

"J'aurais aimé que nos supporters fassent comme ceux de la JSK qui ont été exemplaires contre nous au point de galvaniser leurs joueurs pour réussir leur "remontada" et parvenir à arracher le point du nul (3-3)", a encore dit le coach qui a reconnu au passage avoir fait face à une forte opposition de la part de l'équipe du MCB Oued Sly qui avait créé la surprise lors du dernier tour régional en battant l'ASO Chlef, pensionnaire de la Ligue 2.

Par ailleurs, Bouakkaz, interpellé sur le mercato hivernal qui a vu jusque-là au MCO le départ de quatre joueurs sans pour autant enregistrer aucune arrivée, a précisé que les dirigeants et lui étaient en contacts avec certains joueurs au profil recherché, mais qu'aucun accord n'a été encore trouvé avec eux.

Le MCO avait terminé la phase aller du championnat à la sixième place après avoir réalisé un parcours mi-figue, mi-raisin, selon son coach, qui a écarté l'idée de voir les siens postuler au titre au cours de la deuxième partie de la saison, tout en promettant de cueillir les fruits du travail qu'il est en train de réaliser à partir de la saison prochaine.

LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER: Ziri Hammar prêté 6 mois à la JS Kabylie

L'attaquant de l'USM Alger Ziri Hammar a été prêté pour 6 mois à la JS Kabylie, a annoncé jeudi le club algérois de Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel.

Selon la même source, Hammar jouera à la JS Kabylie jusqu'à la fin de la saison en cours sous forme de prêt. Agé de 24 ans, Hammar qui évolue également au milieu de terrain, avait rejoint les rangs de l'USM Alger en 2016 en provenance de la JS Saoura pour un contrat de quatre ans.

Il a été formé en France à Nancy avant d'aller jouer en Turquie ensuite à Arles-Avignon (France) avant de rejoindre le championnat d'Algérie en optant pour la JS Saoura en 2015.

Ancien international U17, Hammar Ziri n'a pas réussi à s'imposer dans le onze titulaire de l'USM Alger.

DIVISION AMATEUR (GR. CENTRE) : Un joueur suspendu pour une année ferme

Le joueur Badache Hamza, sociétaire du CRB Dar Beïda (Div. Amateur/Gr.Centre) a écopé d'une suspension d'une année ferme, a indiqué vendredi la Ligue nationale du football amateur sur son site officiel.

Cette décision a été prise par la commission de discipline de cette instance après les incidents ayant émaillé la fin du match CRB Dar Beïda-US Béni Douala, le 16 décembre en cours.

Le joueur en question, qui a été auditionné ainsi que ses dirigeants, par ladite commission, a été coupable de "crachat et voies de fait à officiel de match sans lésion corporelle en fin de partie", a précisé la même source. Le joueur fautif devra également s'acquitter d'une amende de 40.000 DA.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL (16^E JOURNÉE) : Ohod de Neghiz chute lourdement face à Al-Hilal (1-4)

Ohod Club a concédé jeudi soir sa deuxième défaite depuis l'arrivée à la barre technique de l'Algérien Nabil Neghiz, lors de la réception du leader d'Al-Hilal (1-4), dans le cadre de la 16e journée du championnat saoudien de football. Dominée outrageusement pendant toute la partie, la formation d'Ohod a dû attendre la 88e minute de jeu pour marquer son unique but par l'entremise de Mohamed Harzan.

Les deux joueurs algériens fraîchement arrivés à Ohod le défenseur Nacreddine Khoualed (ex-USM Alger) et l'attaquant Mohamed Boulaouid (ex-NA Hussein-Dey) n'ont pas été convoqués pour ce match. Le club basé à Médine a concédé son premier revers sous l'ère Neghiz le 15 décembre, toujours à domicile face à Al-Shabab (0-2). A l'issue de cette défaite, Ohod Club reste scotché à 12e place, synonyme de relégation, avec 14 points, alors qu'Al-Hilal conforte sa position de leader avec 33 points à deux longueurs de son poursuivant di-

rect Al-Ahly. Neghiz, qui s'est engagé avec Ohod en novembre dernier pour un contrat renouvelable jusqu'à la fin de l'exercice en cours, a entamé la saison sur le banc du NA Hussein-Dey avant d'être tenté par cette expérience en Arabie Saoudite. Il avait occupé

auparavant le poste d'entraîneur adjoint national sous Christian Gourcuff puis Georges Leekens.

Il est désormais le seul technicien algérien exerçant en championnat saoudien, après le limogeage de Taoufik Rouabah de la barre technique d'Al-Raed.

DIVISION AMATEUR (GR. OUEST) : Une aide de 10 millions de dinars pour l'ES Mostaganem

L'ES Mostaganem, leader incontesté du championnat de division amateur de football (Gr. Ouest), a vu sa trésorerie se renflouer par une subvention de l'ordre de 10 millions de dinars attribuée par le wali de la ville. Une cérémonie a été organisée à cet effet mercredi pendant laquelle le chef de l'exécutif, Mohamed Abdennour Rabhi, a profité de l'occasion pour encourager les joueurs à poursuivre sur cette même cadence qui leur a permis de faire un pas de géant dans la course à la montée en Ligue 2. La direction du club que préside Bencheni Charef a salué cette initiative, tout en souhaitant que les autorités locales maintiennent leur soutien à l'équipe en vue de retrouver son lustre d'antan. Après plusieurs années passées dans le troisième palier, les "gars de Mosta" ont réalisé, jusque-là, un parcours exceptionnel qui devrait leur valoir un retour en Ligue 2, dès la fin de cette saison. Ils devancent de 13 unités leur dauphin, le SA Mohammadia, et ce, à une journée de la fin de la phase aller, rappelle-t-on.

LIGUE SÉTIFIENNE DE FOOTBALL : Lourdes sanctions contre le CR Aïn Kebira et le WR Aïn Touila

La commission de discipline de la Ligue sétifienne de football (LSF) a décidé de donner match perdu aux CR Aïn Kebira et WR Aïn Touila dont la confrontation du 15 décembre dernier en Division honneur avait été arrêtée à la 53e minute en raison des graves incidents l'ayant émaillée et conduit à la mort d'un supporter des visiteurs.

Les deux équipes devront aussi jouer leurs matchs à domicile à huis clos et sur terrain neutre et ce jusqu'à la fin de la saison footballistique 2017-2018, a ajouté jeudi la même source qui avait reçu le 17 décembre la visite d'une commission d'enquête dépêchée pour la circonstance par le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi.

Une amende de 15.000 DA pour chaque équipe (payable avant le 15/01/2018) a également été infligée par la commission de discipline, qui avait ajourné sa décision la semaine dernière pour "complément d'information" avant de prononcer les sanctions lors de sa réunion hebdomadaire de mardi et de les rendre publiques jeudi.

Le 15 décembre, un jeune fan de 25 ans du WRAT avait été mortellement poignardé après la rencontre interrompue. Les affrontements entre supporters des deux équipes, précédés de jets de projectiles lors du derby, avaient aussi fait plus de 60 blessés, dont deux policiers. Le surlendemain du match, 10 éléments de la sûreté nationale avaient été "légèrement" blessés en empêchant des émeutiers de la cité Aïn Touila de commettre des actes de vandalisme au centre-ville d'Aïn Kebira, en représailles à la mort d'un des leurs.

TUNISIE : L'entraîneur Regragui décline l'offre de l'ES Tunis

L'entraîneur du FUS de Rabat, (première division marocaine de football), Walid Regragui, a décliné l'offre de l'ES Tunis, pour prendre en mains le club, après la démission de Faouzi Benzarti, rapporte jeudi la presse locale. "Le club de l'EST m'a contacté mais je ne peux pas quitter le FUS maintenant", a indiqué Regragui dans une déclaration accordée à Alaraby. "Je remercie la direction de l'ES Tunis, qui demeure l'un des clubs les plus connus, mais je suis sous contrat avec le FUS jusqu'en 2020. Je respecte beaucoup le président, Hamza Hajoui et le directeur sportif, Ahmad Zghari, qui ont tout fait pour que le FUS joue les premiers rôles", a-t-il souligné. Néanmoins, Regragui s'est dit ne pas être contre l'idée d'entraîner un club tunisien un jour surtout qu'il a beaucoup d'amis en Tunisie. Selon la presse tunisienne, plusieurs entraîneurs dont Regragui figurent dans la short-list de la direction de l'EST, pour succéder à Faouzi Benzarti, démissionnaire après le nul concédé dans les ultimes minutes face au dauphin le CS Sfaxien (1-1). Le Marocain Walid Regragui (42 ans), est l'entraîneur du FUS, avec lequel il avait remporté la coupe et le championnat du Maroc en 2014. Il avait été élu coach de l'année à deux reprises (2014 et 2015).

Réunion LFP-présidents des clubs de L1 et 2 mardi 2 janvier à Alger (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) tiendra le mardi 2 janvier à 13h00 à l'hôtel Dar Soltane à Hussein Dey (Alger) une réunion de travail avec les présidents des clubs de Lignes 1 et 2, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle.

Le bilan de la phase aller et la préparation de la phase retour du championnat de Lignes 1 et 2 Mobilis seront à l'ordre du jour de cette réunion, précise la LFP sur son site officiel. Le championnat professionnel observe une trêve hivernale et reprendra ses droits le 5 janvier prochain avec le déroulement de la 16e journée. A l'issue de la phase aller, le CS Constantine et l'AS Ain M'lila trônent respectivement en tête du championnat de Lignes 1 et 2 Mobilis. Ce week-end est consacré aux matchs des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie.

APS

Rachid Taousi, cinquième entraîneur étranger de la Ligue 1

Le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, le Marocain Rachid Taousi, est devenu le cinquième entraîneur étranger à exercer son métier en Ligue 1 Mobilis de football.

L'ancien sélectionneur du Maroc succède à un autre technicien étranger le Franco-Serbe, Ivica Todorov qui a résilié son contrat avec la direction du club, après une phase aller décevante durant laquelle le CRB n'a gagné que trois matchs et n'a plus goûté à la victoire depuis la troisième journée.

Taousi rejoint ainsi quatre autres entraîneurs étrangers, dont les résultats lors de la première partie de la saison n'ont pas fait l'unanimité.

Il s'agit du Français Bernard Casoni (MC Alger), l'Espagnol Josep Maria Nogues (Paradou AC), ainsi que les deux Tunisiens Moez Bouakkaz (MC Oran) et Hamadi Edou (USM El-Harrach).

Le MCA de Casoni s'est classé à la 5e place lors de la phase aller, suivi par le MC Oran (6e) et le Paradou AC (7e), alors que Hamadi Edou aura du pain sur la planche pour tenter de sauver l'USMH de la relégation, au moment où les Harachis ont bouclé la phase aller à la 15e place (12 points).

Le départ du désormais ancien président de l'USMH Fayçal Bensemra était sans conséquences pour l'ancien coach



du CS Sfaxien (Tunisie), maintenu dans ses fonctions par le nouveau directoire installé pour gérer les affaires du club banlieusard. Pour cette saison, le nombre de techniciens étrangers en Ligue 1 est en net recul par rapport aux saisons précédentes, où huit équipes étaient dirigées

par des entraîneurs venus de l'autre rive.

Les résultats enregistrés cette saison par les club, notamment ceux du podium, tous dirigés par des techniciens locaux (CS Constantine, JS Saoura, et USM Alger, ndr), ont fini par dissuader les dirigeants à faire appel aux entraîneurs étrangers.

ANGLETERRE - 20E JOURNÉE: Manchester City écarte Newcastle et chasse le record

Manchester City a remporté sa 18e victoire de suite mercredi à Newcastle (1-0) lors de la 20e journée de Premier League, s'ouvrant la voie royale pour égaler avant la fin de l'année le record du Bayern Munich de 19 succès consécutifs. Grâce au but de Raheem Sterling en première période (31e), les "Citizens" creusent encore un peu plus le trou en tête du classement: ils ont désormais 15 points d'avance sur leur rival Man-

chester United, tenu en échec par Burnley mardi (2-2). Alors que Pep Guardiola et ses hommes semblent se diriger tout droit vers le titre au printemps, ils auront dimanche prochain, juste avant le réveillon, l'occasion de marquer encore plus des esprits. Ils se déplaceront sur la pelouse du modeste Crystal Palace, avec l'opportunité d'égaler le record de 19 succès consécutifs dans l'un des cinq grands championnats européens. Un record détenu depuis 2014 par le Bayern Munich dirigé par... Guardiola. Au Saint James' Park, les leaders n'ont pas tremblé ou presque face à une équipe de Newcastle seulement motivée par l'idée d'éviter un naufrage.

Résultat, pas de débâche de buts, mais un match à sens unique et des chiffres impressionnants.

Titre d'exemple, à la moitié de la première période, les Mancuniens enregistraient 90% de possession, 78% au



total sur le match. Ils ont fini avec 21 tirs (6 pour Newcastle), touchant les poteaux à deux reprises par Agüero et De Bruyne. Preuve que le danger était absent ou presque, Guardiola s'est payé le luxe de faire rentrer la pépite Jesus après la sortie à la 11e minute du défenseur Kompany, à nouveau blessé. C'est finalement Sterling qui a débloqué une

situation qui faisait peu de doute, l'ailier anglais inscrivant son 17e but de la saison, son 13e en Championnat, sur une action magnifique.

Peu après la demi-heure de jeu, De Bruyne lobait la défense d'une superbe passe.

A la retombée, Sterling feignait du droit mais reprenait du gauche pour glisser le ballon dans un trou de souris.

CHAMPIONNAT BELGE DE FOOTBALL / COURTRAI: L'Algérien Attal passeur décisif face au Standard de Liège

Le défenseur international algérien du KV Courtrai, Youcef Attal, s'est illustré mercredi soir avec une passe décisive lors de la victoire obtenue à domicile face au Standard de Liège (2-1) dans le cadre de la 21e journée du championnat belge de football.

Les visiteurs ont ouvert le score après 65 minutes de jeu par Marin grâce à un penalty, puis Courtrai est revenu au score

suite à un but contre son camp du joueur Cavanda à la 83e minute.

Entré en jeu à la 76e minute, Attal a offert une passe décisive à son coéquipier Perbet dans le temps additionnel (90e+3), ajoutant le second but des siens.

Au classement général, le KV Courtrai pointe désormais à la 7e place avec 26 points, à 27 longueurs du solide leader, Club Bruges.



Attal avait rejoint Courtrai l'été dernier sous forme de prêt

d'une saison en provenance du Paradou AC (Ligue 1/Algérie).

Conte se penche sur Vidal

Moins utilisé au Bayern Munich cette saison, Arturo Vidal aurait la possibilité d'aller découvrir la Premier League l'année prochaine.

En effet, si l'on en croit le média chilien La Cuarta, l'ancien joueur du Bayer Leverkusen et de la Juventus Turin figurerait sur les tablettes d'Antonio Conte, le manager de Chelsea. Âgé de 30 ans, le milieu de terrain pourrait ne pas être conservé puisque son bail expire en juin 2019, d'autant plus que les Blues lui offrirait un salaire annuel de 15 millions d'euros !

La Decima de Cristiano Ronaldo

Le Portugais a tout raflé sur son passage cette année, que ce soit au niveau des titres collectifs comme individuels.

Avec le Real Madrid, la star merengue a remporté 5 titres collectifs cette année : Liga, Champions League, Supercoupe d'Europe, Supercoupe d'Espagne, Mondial des Clubs. Grandement impliqué dans l'obtention de tous ces trophées, notamment en Champions League, où Ronaldo a écrasé de son talent les phases à élimination directe, ce dernier a montré que du haut de ses 32 ans, il était loin d'être fini. Alors évidemment, les titres individuels n'ont cessé de pleuvoir ensuite. En 2017, CR7 aura remporté 5 distinctions individuelles : Meilleur joueur UEFA, Trophée The Best, Ballon d'Or, Globe Soccer (hier à Dubai) et le titre de meilleur sportif de l'année décerné par les agences internationales. Rien que ça. 10 titres au total, qui font que Cristiano se souviendra certainement de 2017 comme l'une des meilleures années de sa carrière, si ce n'est la meilleure.

Hazard aurait refusé de prolonger !

Thierry Hazard, le père d'Eden Hazard, a lâché une bombe dans la presse belge au sujet de l'avenir du milieu de terrain offensif de Chelsea. Dans une interview accordée au Soir, celui-ci a laissé entendre que l'ancien Lillois ne souhaitait pas prolonger son bail à Stamford Bridge. "Ce que je peux affirmer à propos d'Eden, c'est qu'il a refusé une prolongation de contrat pour pouvoir, le cas échéant, donner suite à l'intérêt du Real, où il se verrait bien. Mais, à l'heure où je vous parle, il n'y a aucun contact. Eden n'est qu'une des parties prenantes au contrat." Le Diable Rouge est lié jusqu'en juin 2020 avec les Blues.



LIVERPOOL S'OFFRE VAN DIJK POUR 84 MILLIONS D'EURO

Les dirigeants de Southampton et Liverpool sont tombés d'accord pour le transfert de Virgil van Dijk (26 ans). Les deux clubs se sont entendus pour un montant de 84 millions d'euros.

L'international néerlandais devient ainsi le défenseur le plus cher de la planète foot. À noter que son transfert est également le deuxième plus onéreux de l'histoire de la Premier League, derrière Paul Pogba, et à égalité avec Romelu Lukaku. Le

joueur percevra une rémunération de 200 000 euros par semaine. Les Reds ont devancé Manchester United, Manchester City et Chelsea, lesquels s'étaient aussi intéressés à lui.

Man Utd : La Juve dit non pour Dybala

Manchester United aimerait recruter l'attaquant de la Juventus Paulo Dybala. Mais malgré une belle offre de la part du club anglais, le champion d'Italie a refusé de céder son joueur. La partie ne fait que commencer entre les différents protagonistes de ce dossier.

Manchester United aurait offert £70million plus Henrikh Mkhitaryan pour convaincre la Juventus de lui céder Paulo Dybala. Une offre que le club italien s'est empressé de refuser poliment indique le Sun ce vendredi. En fait le club turinois souhaite seulement du cash et ne laissera pas filer son joueur à moins de cent millions d'euros.

Manchester United qui aurait mis fin à son intérêt pour Antoine Griezmann, envisagerait donc de revenir à la charge pour l'attaquant argentin. Les

négo-ciations et le jeu de dupes ne font que commencer et pourraient s'étaler sur tout le mois de janvier.



ALGÉRIE - RUSSIE

L'Algérie condamne "avec force" l'attaque terroriste de Saint-Petersbourg, en Russie selon le porte-parole MAE

L'Algérie a condamné "avec force", jeudi par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'attaque terroriste qui a ciblé mer-



credi un supermarché à Saint-Petersbourg, en Russie, et a exprimé son "entière solidarité" avec ce pays, en réitérant sa "ferme condamnation" du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. "Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, hier, 27 décembre 2017, un supermarché de Saint-Petersbourg, en Russie. Tout en exprimant notre entière compassion avec les blessés, auxquels nous souhaitons un prompt rétablissement, nous nous réjouissons que ce lâche attentat n'ait pas causé de morts parmi les paisibles citoyens ces jours de fêtes et de communion", a indiqué M. Abdelaziz Benali Cherif, dans une déclaration à l'APS. M. Benali Cherif a affirmé que "l'Algérie, qui a subi les affres du terrorisme assure le Gouvernement et le peuple russes amis de son entière solidarité et réitére sa ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations".

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

M. Hamel évoque avec l'ambassadeur américain les moyens de renforcer la coopération sécuritaire

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Général major Abdelghani Hamel a passé en revue mercredi à Alger, avec l'ambassadeur américain en Algérie, John Desrocher, les voies et moyens de renforcer la coopération sécuritaires entre l'Algérie et les Etats Unis, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors de cette entretien, les deux parties ont évoqué "les relations privilégiées entre les deux pays notamment en ce qui concerne l'instauration des bases d'une coopération sécuritaire intégrée et les voies de sa consolidation à travers le développement des domaines d'échange d'expertises et d'expériences à l'instar de la formation spécialisée, l'utilisation des technologies modernes en vue d'améliorer les performances et relever les défis sécuritaires comme les nouvelles formes de criminalité et la criminalité transfrontalière", précise le communiqué. A cette occasion, le Général major Abdelghani Hamel a affirmé que "les défis sécuritaires communs nécessitent une réponse unifiée et globale aux différentes formes de criminalité, tant au niveau international que régional, à travers le développement des domaines de coopération et la promotion de l'échange des expertises et des bonnes pratiques". Pour sa part, l'ambassadeur américain a salué "le professionnalisme de la police algérienne et son rôle crucial aux niveaux régional et international", exprimant "sa disponibilité pour le développement des domaines de coopération entre les polices des deux pays en vue de s'adapter aux évolutions en matière de criminalité et des moyens d'y faire face".

APS

ONU - NOMINATION

L'Algérienne Leila Zerrougui nommée nouvelle cheffe de la mission de l'ONU en RD Congo

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé mercredi la nomination de l'Algérienne, Leila Zerrougui, comme sa représentante spéciale et cheffe de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco).

Mme Zerrougui, 61 ans, succède au nigérien Maman Sidikou, dont le mandat s'achève en janvier 2018, précise le communiqué de l'ONU.

Ancienne représentante spéciale du secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé de 2012 à 2016, Mme Zerrougui cumule une expérience de plus de trente années dans les domaines de l'état de droit et de la protection des civils, démontrant une compétence élevée en matière de gestion et de leadership, souligne le communiqué. Au préalable de 2008 à 2012, elle a été représentante spéciale adjointe du secrétaire général à la MONUSCO, au sein de laquelle elle a dirigé les travaux visant à renforcer l'état de droit et la protection des civils. Experte juridique en matière des droits de l'homme et de l'administration de la justice, Mme Zerrougui a mené une émi-



nente carrière dans le renforcement de l'état de droit et la défense des stratégies et des mesures de protection des groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'homme des Na-

tions Unies de 2001 à 2003, elle en a été présidente-rapporteuse de 2003 à 2008.

Elle a auparavant été membre expert de plusieurs groupes de travail et comités relevant de l'ancienne Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Avant d'entamer sa carrière

à l'international, Mme Zerrougui a mené une longue carrière en Algérie où elle a occupé divers postes académiques dans des facultés de droit. Elle a été professeur agrégée à l'école Supérieure de la Magistrature à Alger puis nommée en 2000, à la Cour suprême.

ALGÉRIE - FRANCE

Deux sociétés retenues par l'ambassade de France en Algérie pour la délivrance des visas Schengen selon l'ambassadeur de France en Algérie

Deux sociétés ont été retenues par l'ambassade de France en Algérie pour la délivrance des visas Schengen, à savoir VFS Global pour le consulat général d'Alger et TLS Contact pour les consulats d'Oran et d'Annaba, a indiqué mercredi l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

A Alger, VSF Global remplacera TLS Contact et le transfert de l'activité "sera organisé de manière à limiter l'interruption de service nécessaire à la mise en route du nouveau partenaire", a expliqué l'ambassadeur de France qui s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse.

La société VFS Global entrera en fonction à compter du 7 janvier 2018 avec l'ouverture de sa plateforme informatique pour la prise de rendez-vous.

L'ouverture du centre VSF pour accueillir ceux qui auront pris rendez-vous à compter du 7 janvier, interviendra le 9 avril 2018.

Entre-temps, TLS contact continuera de fonctionner et d'assurer ses prestations jusqu'au 29 mars 2018.

Ainsi, du 1^{er} avril au lundi 30 avril 2018, ceux qui avaient demandé des visas auparavant, pourraient retirer leurs passeports avant la fermeture définitive de TLS Contact, le 1^{er} mai 2018.

A compter du 1^{er} mai, les passeports déposés à TLS et qui n'auront pas été récupérés à cette date, pour-

ront être récupérés au consulat général de France à Alger, a expliqué M. Driencourt.

Pour ce qui est de la prise de rendez-vous sur Internet, elle sera assurée sans interruption, à savoir sur le site de TLS contact pour les rendez-vous jusqu'au 29 mars et sur le site de VFS Global pour les rendez-vous à partir du 9 avril 2018, a encore précisé l'ambassadeur de France.

S'agissant des consulats généraux de France à Oran et Annaba, l'ambassadeur a expliqué que "TLS "exercera son activité dans le cadre d'une offre nouvelle comprenant le changement prévu des locaux", soulignant que "l'adaptation du dispositif pour un meilleur accueil du public entraînera peut-être une interruption momentanée des dépôts selon un calendrier qui sera précisé par les consulats généraux".

S'exprimant sur "les intermédiaires indécidés" les "no-shows" (ceux prennent rendez-vous et ne se présentent pas), l'ambassadeur a annoncé que le rendez-vous "doit être validé par le prépaiement de tout ou une partie des frais de service, dans les 72 heures qui suivent l'attribution du rendez-vous, autrement il sera carrément annulé".

Ces intermédiaires indécidés sont à l'origine d'une perte importante de créneaux tous les jours, soit entre 30 et 50% de créneaux perdus en moyenne en 2017 et la nouvelle me-

sure devrait notamment limiter les fraudes liées à la revente de rendez-vous. Cette gestion améliorée des prises de rendez-vous va permettre de "réduire le gaspillage et d'offrir plus de créneaux disponibles aux demandeurs, dans le but de raccourcir les délais.

Une meilleure réponse aux attentes légitimes des demandeurs, par le maintien et le renforcement de la prise en compte des situations individuelles des demandeurs (contraintes humanitaires, familiales et professionnelles)".

D'autre part, l'ambassadeur français a annoncé que les frais de visa "ne seront pas revus à la hausse", précisant que "ce n'est pas la France qui décide de cette augmentation".

Au sujet des visas étudiant, M. Driencourt a rappelé que les candidats "doivent passer le test de connaissance du français (TCF), puis soumettre leur projet d'études en France à examen, de Campus France et du service de coopération de l'ambassade de France".

"La sélection de leur candidature par Campus France ne signifie pas une attribution du visa, leur demande doit, par la suite, être examinée par les consulats sur la base de critères consulaires".

Par ailleurs, il a rappelé qu'au 26 décembre 2017, "410.000 visas ont été délivrés pour environ 630.000 demandes".